



Un engagement renouvelé

RAPPORT SUR LE FONDS CANADIEN
CONTRE LES MINES TERRESTRES
2000-2001



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs
and International Trade



Canada



Max Deneu/CICR

À Addis-Abeba, Éthiopie, une jeune survivante reçoit des soins dans un centre orthopédique du Comité international de la Croix-Rouge.



Un engagement renouvelé : Rapport sur le Fonds canadien contre les mines terrestres 2000-2001

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Un engagement renouvelé : rapport sur le Fonds canadien contre les mines terrestres, 2000-2001

Annuel.

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

Titre de la p. de t. addit.: Reaffirming the commitment.

ISBN 0-662-66200-8

Cat. No. E2-193/2001

1. Mines terrestres.
 2. Mines terrestres – Politique gouvernementale – Canada.
 3. Mines antipersonnel (Droit international)
- I. Titre : Reaffirming the commitment.

JZ5645.M42 2001 355.8'25'115



Un engagement renouvelé

Rapport sur le Fonds canadien contre les mines terrestres, 2000-2001

Messages des ministres	2
------------------------	---

Introduction : Un engagement renouvelé	5
--	---

Pour mettre fin à l'utilisation, la production, l'exportation et la constitution de stocks de mines	10
---	----

Réduction du nombre de victimes et campagnes d'information	17
--	----

Opérations de déminage	20
Le Centre canadien des technologies de déminage	26

L'aide aux survivants et à leur milieu communautaire	32
--	----

Pour améliorer l'information et la coordination	38
---	----

La poursuite des efforts	43
--------------------------	----

Tableaux des dépenses	
Dépenses des ministères selon le programme	46
Dépenses consacrées à l'interdiction des mines	46
Dépenses selon le secteur d'activité	47
Fonds affectés à l'action antimines selon le pays	48



Il y a plusieurs mois, je me suis rendu dans le sud-est de l'Europe, où j'ai pu constater sur place les conséquences terribles des mines antipersonnel. Dans des endroits comme Sarajevo, où les hostilités ont pris fin depuis plusieurs années déjà, ces armes insidieuses continuent de faire des victimes parmi les civils, et les personnes qui ont été blessées dans le passé doivent aujourd'hui s'adapter à une existence de survivant.

Dans cette région, qui est la plus infestée de mines en Europe, j'ai également constaté l'importance du rôle de la communauté internationale pour ce qui est d'apporter une solution au problème des mines terrestres. Rien qu'en Bosnie-Herzégovine, on a déminé environ 7,1 millions de m² en 2000. Des progrès similaires ont été enregistrés dans presque tous les autres pays gravement contaminés par les mines à travers le monde.

Ces réalisations témoignent de la réussite de la Convention d'Ottawa. Du fait qu'elle prévoit l'interdiction complète des mines antipersonnel en même temps que des mesures concrètes de coopération et d'aide, la Convention fournit à la communauté internationale un cadre d'action pour s'attaquer

au problème des mines. Je suis fier du rôle crucial que joue le Canada dans les efforts pour aider à mettre ce cadre d'action en place. L'appui du Fonds canadien contre les mines terrestres est important à cet égard, compte tenu du fait qu'il a déboursé près de 23 millions de dollars en 2000 pour appuyer tous les aspects de l'action antimines dans plus de 25 pays.

Si le chemin parcouru est impressionnant, il reste néanmoins beaucoup à faire. J'encourage les États à renouveler l'engagement qu'ils ont pris au moment de ratifier la Convention ou d'y accéder. Pour sa part, le Canada poursuivra activement ses efforts en vue d'assurer le succès de la Convention. Je souhaite vivement que tous les États, de même que les organisations non gouvernementales et les organismes internationaux, continuent de faire preuve de l'enthousiasme, de la détermination et de la persévérance nécessaires pour que nous puissions atteindre notre objectif commun, c'est-à-dire une planète d'où aura disparu le fléau des mines antipersonnel.

John Manley

Ministre des Affaires étrangères



Les employés du ministère de la Défense nationale savent que les mines antipersonnel continuent de tuer, de mutiler et de menacer la vie d'innombrables victimes innocentes chaque jour. Ils savent également que la terreur suscitée par les mines terrestres empêche les gens de reprendre une vie normale – soit en empêchant les personnes déplacées par la guerre de rentrer dans leur foyer, soit en rendant les champs, les routes, les ponts et les terres agricoles inutilisables.

Le ministère de la Défense nationale continue d'appuyer l'effort global déployé par le Canada pour débarrasser le monde des mines terrestres et de leurs conséquences. Bien sûr, le travail des Forces canadiennes – qu'il s'agisse d'opérations de déminage ou d'activités axées sur la formation du personnel d'autres armées – n'est qu'un exemple parmi d'autres de la façon dont nos hommes et nos femmes en uniforme œuvrent en faveur de la paix et du bien-être d'autrui dans les régions les plus éloignées du globe.

Le Centre canadien des technologies de déminage, situé à Suffield (Alberta), est un autre élément critique de notre travail dans le domaine de l'action antimines. Au fil des ans, le Centre s'est acquis une réputation internationale par son aptitude à mettre au point des produits d'une grande utilité et à les mettre à l'épreuve sur le terrain. Le Centre a également pu jouer un rôle de premier plan en prêtant main forte à des organisations internationales comme le Programme international d'essais et d'évaluations et le Forum d'information sur les technologies de déminage.

Je suis très fier de la façon dont le Ministère et les Forces ont appuyé les objectifs du Canada relativement à la Convention d'Ottawa. Ensemble, ils montrent le chemin à suivre en ce qui concerne l'élaboration de mesures concrètes pour s'attaquer au problème des mines terrestres à l'échelle mondiale.

Art Eggleton

Ministre de la Défense nationale

Quiconque a vu un enfant amputé d'une main ou d'une jambe à la suite de l'explosion d'une mine antipersonnel n'entretiendra aucun doute quant à l'importance du Fonds canadien contre les mines terrestres. Comme en témoigne le rapport qu'on trouvera dans les pages qui suivent, le Canada continue d'aider les populations des pays touchés par les mines à s'adapter aux horribles conséquences provoquées par ce fléau. Dans les pays où le problème semblait insurmontable jusqu'à une époque toute récente, on constate aujourd'hui des progrès en ce qui a trait à la détermination de l'envergure du problème, à l'accroissement des ressources nationales nécessaires pour enlever les mines et à l'aide dispensée à leurs victimes. Les résultats de l'action du Canada s'imposent à l'évidence : à mesure que sont enlevées les mines, les familles et les populations affectées peuvent reprendre leurs activités quotidiennes, étape essentielle pour garantir la sécurité de tous et soutenir le développement durable.

Il reste néanmoins de nombreux pays où le

problème causé par le recours aux mines terrestres reste entier. Ces pays, dont la plupart sont encore en proie à des conflits, sont parmi les plus gravement affectés par les mines terrestres. Au moment où nous envisageons l'aide qu'il faudra apporter à ces sociétés pour qu'elles puissent se rebâtir, il est clair que nous devons relever des défis difficiles qui exigeront une attention soutenue. Nous entendons poursuivre notre programme d'investissements stratégiques pour aider ces pays à accroître les ressources nécessaires pour mettre en place des programmes d'information et de déminage, et à contribuer à la réadaptation des victimes.

Notre programme d'action antimines est un investissement dans l'avenir des enfants, des familles et des populations. Nous les aidons à reconstruire leurs vies en surmontant les conséquences des conflits et nous continuons à appuyer le développement.

Maria Minna

Ministre de la Coopération internationale



Chaque année, des milliers d'innocents – hommes, femmes et enfants – meurent ou sont mutilés à cause des mines terrestres. Pour des gens qui ont déjà dû endurer plusieurs années de guerre, cela signifie qu'il faut enterrer un autre être cher, se résigner à une pauvreté encore plus intense ou accepter de vivre avec un handicap permanent.

Le Canada continue de jouer un rôle de leader dans la campagne mondiale visant à éliminer les mines. Industrie Canada est fier de participer à cette démarche. Il s'est associé au ministère de la Défense nationale pour créer le Centre canadien des technologies de déminage, qui se consacre à la recherche, à la mise au point et à la commercialisation de techniques axées sur le déminage et sur l'aide aux victimes.

La débroussailleuse/démineuse BDM 48 mise au point par PRO MAC Manufacturing –

qui est une variante des débroussailleuses utilisées dans l'industrie forestière – est un exemple des technologies financées grâce à cette collaboration. Le fabricant a reçu un financement du programme Partenariat technologique Canada, administré par Industrie Canada, afin de développer cet outil à la fois capable d'enlever les broussailles et de détruire les mines antipersonnel.

La réputation mondiale du Canada en tant que promoteur de la paix n'est plus à faire. Trop souvent, cette tâche doit aussi passer par la destruction des vestiges de la guerre. Industrie Canada tire une grande satisfaction du rôle qu'il joue dans la poursuite de cet objectif.

Brian Tobin

Ministre de l'Industrie



À Kuito, en Angola, une survivante et son enfant.





Un engagement renouvelé

Des progrès importants ont été accomplis ces dernières années dans la lutte contre la terreur causée par les mines antipersonnel. Ces armes insidieuses qui frappent aveuglément restent une source de souffrance humaine dans des dizaines de pays, mais la réaction du Canada et de la communauté internationale a eu des effets considérables. L'immense majorité des États ont adopté la Convention d'Ottawa comme cadre de référence global pour apporter une solution au problème mondial des mines terrestres, et les travaux visant à la mettre en pratique avancent rapidement.

Pour que la Convention puisse réaliser ses promesses, il faut toutefois que l'engagement des États, des organisations non gouvernementales et des organismes multilatéraux soit soutenu. Grâce au Fonds canadien contre les mines terrestres, le Canada continue de jouer un rôle de premier plan en contribuant à l'universalisation et à la mise en application de la Convention et en veillant à ce qu'elle soit respectée et à ce que son influence se raffermisse.

Mines antipersonnel

Les mines antipersonnel sont des engins explosifs conçus pour éclater en présence, à proximité ou au contact d'une personne, qui peuvent blesser, mutiler ou tuer cette personne et toute autre personne qui se trouve près d'elle. Peu chères et faciles à fabriquer, elles frappent aveuglément car elles ne font aucune distinction entre civils et soldats. Or, la plupart des personnes blessées ou tuées par des mines terrestres sont en fait des civils, qui souvent

vivent dans des pays qui n'ont guère les moyens de leur dispenser les soins nécessaires.

L'impact des mines est très grave. Bon nombre de leurs victimes succombent à leurs blessures, souvent avant même d'arriver à l'hôpital. Il arrive fréquemment que les survivants doivent être amputés, ou encore qu'ils perdent la vue ou l'ouïe.

Les mines antipersonnel continuent de blesser et de tuer sans discrimination plusieurs années après la fin des conflits au cours



photos par Chamrong Lo/CICR

Les mines anti-personnel, comme la mine à effet de souffle PMD-6M (à droite) et la mine-piquet à fragmentation POMZ-2 (à gauche), continuent de blesser et de tuer aveuglément même plusieurs années après avoir été enfouies dans le sol.



Robert Semnik



Adrian Brooks/CICR

(À gauche) Un jeune Cambodgien près d'une zone minée connue.

(À droite) Mazar-e-Sharif, Afghanistan : une survivante munie d'une prothèse réapprend à marcher.

desquels elles ont été posées. La présence des mines, ou encore la peur des mines, empêchent les gens d'utiliser les terres, les routes et d'autres infrastructures en toute sécurité et de façon productive. Elles sont un obstacle majeur à l'acheminement de l'aide humanitaire, au retour sans danger des réfugiés, à la reconstruction qui doit succéder aux conflits et au développement durable.

Les conséquences terribles des mines sur le plan humanitaire dépassent leur utilité militaire marginale. En effet, les mines se sont révélées d'une utilité limitée pour les armées. Pourtant, elles ont un impact démesuré sur la vie de millions de civils et, de façon plus générale, sur le bien-être socio-économique de pays tout entiers.

La Convention d'Ottawa

Au début des années 90, la révolte face à ce problème d'origine humaine, alliée à la conviction qu'une solution viable était possible, a déclenché un mouvement international en faveur de l'interdiction des mines terrestres. Des organisations non gouvernementales (ONG) qui apportaient une aide au développement dans des pays comme le Cambodge, l'Afghanistan et le Mozambique voyaient leurs efforts et ceux des populations locales

contrariés par la menace persistante des mines. En raison des blessures extrêmement graves dont elles sont la cause et du fait qu'elles entravaient l'accès aux terres et aux infrastructures dans des conditions de sécurité, la reconstruction et le développement ne pouvaient avancer.

En 1992, une coalition d'ONG mettait sur pied la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (CIMT), donnant ainsi naissance à un mouvement mieux coordonné pour éliminer les mines, déminer les terrains contaminés et venir en aide aux victimes. Divers États, dont le Canada, ont ensuite adhéré au mouvement antimines. Cette coalition composée de gouvernements et d'éléments de la société civile, et la formule inédite de diplomatie accélérée dont le Canada a pris l'initiative en 1996, constituent ce qu'on a appelé le « Processus d'Ottawa ». C'est dans le cadre de ce processus que se sont déroulées les négociations qui ont mené à l'adoption, en 1997, de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction – la Convention d'Ottawa.

Ce qui donne à ce traité international son caractère singulier, c'est qu'il prévoit à la fois l'interdiction complète d'une arme d'usage courant depuis plusieurs générations et un

ensemble de mesures visant à soulager les souffrances humaines dont elle est la cause.

Les États qui acceptent d'être liés par la Convention s'engagent :

- à cesser immédiatement d'utiliser, de produire et de transférer des mines antipersonnel;
- à détruire les stocks existants dans un délai de quatre ans;
- à déminer tous les terrains contaminés dans un délai de 10 ans;
- à contribuer aux soins dispensés aux victimes des mines et à leur réadaptation;
- à aider d'autres États à respecter leurs obligations aux termes de la Convention;
- à collaborer dans le but d'assurer le respect intégral de la Convention.

La cérémonie de signature de la Convention, qui a eu lieu le 3 décembre 1997, fut pour le Canada une occasion de grande fierté. Quelque 122 États étaient présents à Ottawa pour signer cet instrument humanitaire, à la concrétisation duquel le Canada avait contribué. Quelques mois plus tôt, la CIMT et sa coordonnatrice, Jody Williams, s'étaient vu décerner le Prix Nobel de la paix pour leurs efforts en faveur de l'interdiction des mines. Le choix du Comité Nobel mettait la question des mines terrestres et la Convention au premier plan de l'actualité, mais le Canada, la CIMT et la communauté internationale n'étaient pas sans savoir que des tâches encore plus grandes les attendaient.

Engagement du Canada

Pendant la période où elle était ouverte à la signature, 133 États ont paraphé la Convention, manifestant ainsi leur intention d'y adhérer officiellement à une date ultérieure et acceptant, conformément au droit international, de ne rien faire qui puisse nuire à son objet ultime. Le 1^{er} mars 1999, la Convention avait déjà recueilli un nombre suffisant de ratifications pour entrer en vigueur; elle continue aujourd'hui de recevoir des appuis de plus en plus nombreux. Au 1^{er} novembre 2001, le nombre de ratifications était passé à 122. Il importe toutefois de ne pas relâcher les efforts pour assurer son acceptation universelle, et le Canada est au premier rang des pays qui œuvrent en ce sens.

Le Canada est également au nombre de ceux qui mettent tout en œuvre pour faciliter la mise en pratique de la Convention. Certes, il n'avait pas de terrains à déminer au pays même, mais le Canada a néanmoins veillé à la mise en œuvre rapide et effective d'autres volets de la



Convention en détruisant ses derniers stocks de mines et en adoptant une loi habilitante avant même son entrée en vigueur.

Les tâches associées au déminage et à la destruction des stocks sont beaucoup plus difficiles pour d'autres États qui sortent de conflits ou qui détiennent des stocks de mines hérités de la Guerre froide. Des progrès remarquables ont été accomplis en ce qui a trait au déminage, à l'aide aux survivants et à la destruction des stocks existants, mais il reste beaucoup à faire pour que tous les pays respectent leurs engagements envers les victimes et pour que disparaissent totalement les mines antipersonnel. Le Canada montre l'exemple en les incitant à renouveler ces engagements.

Le Canada préconise également un renouvellement de l'engagement à se conformer aux autres obligations prévues dans la Convention et à respecter la nouvelle norme internationale qu'elle renferme. En 2000, il a facilité la tenue d'un examen détaillé des dispositions relatives à ces obligations. Cet examen a contribué à renforcer l'esprit de coopération sur lequel repose la Convention et à faire en sorte qu'on se penche attentivement sur la question du respect de ses dispositions. De plus, le Canada a été parmi les premiers à demander que les

Le Premier ministre Jean Chrétien lors de la conférence de signature de la Convention d'Ottawa en 1997.

L'ambassadeur du Canada à l'action contre les mines, Daniel Livermore (à droite), s'entretient avec des militants à Calgary.



Nancy Ingram

États qui n'ont pas encore accepté la Convention se conforment quand même à ses dispositions relatives à la non-utilisation des mines antipersonnel. Il est par ailleurs un des rares États qui continuent d'exprimer leurs préoccupations devant les cas de nouvelles utilisations de mines antipersonnel.

Le fonctionnement général de la Convention s'est raffermi encore davantage cette année. En 1999, lors de la Première réunion des États parties, un programme de travail intersessionnel avait été arrêté afin d'aider la communauté internationale à progresser dans son action contre les mines. À la Deuxième réunion des États parties, en 2000, les comités permanents chargés du programme de travail intersessionnel ont été renforcés, en partie grâce à une initiative canadienne visant à assurer une participation accrue des pays en développement et des pays touchés par les mines. À la Troisième réunion des États parties, qui s'est tenue à Managua (Nicaragua) du 18 au 21 septembre 2001, les participants ont renforcé les mécanismes de la Convention en créant une unité chargée d'appuyer les plans de mise en œuvre, laquelle sera logée dans les bureaux du Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG).

Le Fonds canadien contre les mines terrestres

Le Canada a concrétisé financièrement son engagement envers les objectifs de la Convention d'Ottawa lorsqu'en décembre 1997 le Premier ministre Jean Chrétien a annoncé la

constitution d'un fonds doté de 100 millions de dollars sur cinq ans pour faciliter la poursuite des travaux visant à universaliser la Convention et à réaliser ses objectifs. Le présent rapport a pour but d'informer le Parlement et la population au sujet des activités entreprises par l'entremise du Fonds canadien contre les mines terrestres (FCMT) pendant l'exercice 2000-2001 (c'est-à-dire du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001).

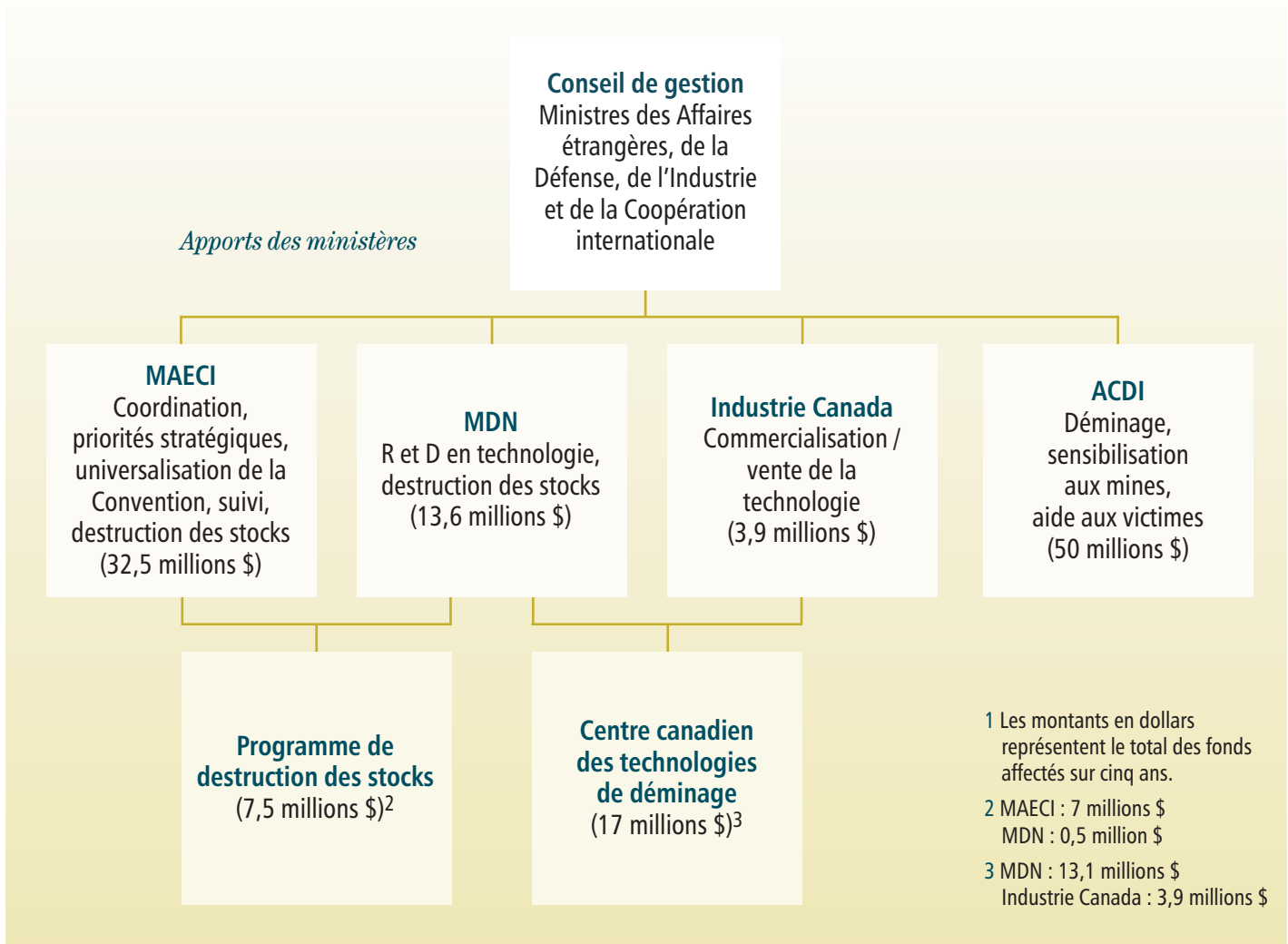
Le Fonds est régi selon une formule innovatrice qui repose sur la collaboration de quatre ministères, à savoir le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Industrie Canada et le ministère de la Défense nationale (MDN).

Afin de coordonner cette action et de montrer la priorité qu'il lui accorde, le Canada a nommé un ambassadeur extraordinaire qui est chargé de tout ce qui se rapporte à l'universalisation et à l'application de la Convention. Depuis 1999, Daniel Livermore est ambassadeur du Canada à l'action contre les mines. De plus, le MAECI a constitué une unité spéciale chargée de la question des mines terrestres et de l'application de la Convention.

Parmi les quatre ministères, le MAECI est chargé des initiatives relatives à l'universalisation de la Convention, d'initiatives visant à renforcer les appuis à la Convention, de la coordination internationale et de la formulation des politiques, du suivi des mesures prises pour appliquer la Convention et des campagnes d'information sur les mines. Le MAECI

Fonds canadien contre les mines terrestres

Budget : 100 millions de dollars¹



collabore également avec le MDN à un programme destiné à aider d'autres pays à détruire leurs stocks de mines.

L'ACDI joue un rôle de premier plan dans les domaines du déminage, de la sensibilisation aux mines et de l'aide aux victimes. Son action vise à favoriser la réconciliation et la reconstruction dans les pays durement touchés par les mines, de même que la reprise des activités de développement durable au lendemain de conflits graves. L'Agence s'emploie à renforcer les ressources d'institutions qui jouent un rôle clé, en collaboration avec des ONG canadiennes, le secteur privé et les organisations multilatérales, y compris les organes des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'ACDI soutient également l'action antimines dans un certain nombre de pays dans le cadre de son programme général d'aide au développement.

Le MDN et Industrie Canada se sont associés pour créer le Centre canadien des technologies de déminage (CCTD). Le Centre a pour mission de mettre au point des techniques peu coûteuses et durables de détection et de neutralisation des mines, de protection du personnel et d'aide aux victimes, et de chercher des solutions de rechange aux mines terrestres. En outre, le CCTD évalue les technologies mises au point par ses chercheurs et par l'industrie canadienne en faisant appel aux installations du Centre de recherches pour la défense de Suffield, auxquelles il a accès grâce à son association avec ce dernier. Industrie Canada s'occupe par ailleurs de la commercialisation et de la vente des technologies les plus prometteuses, tandis que le MDN participe aussi à l'action antimines en détachant des conseillers techniques auprès des centres d'action antimines dans les régions touchées.



Pour mettre fin à l'utilisation, la production, l'exportation et la constitution de stocks de mines

En 2000-2001, on a pu constater de nombreux signes positifs de l'appui grandissant dont bénéficie la Convention d'Ottawa. Au 1^{er} novembre 2001, en effet, 122 États avaient officiellement accepté de se plier à ses obligations, y compris l'Érythrée et le Congo-Brazzaville, qui ont récemment été parties à des conflits où des mines antipersonnel ont été utilisées. En avril 2001, la Grèce et la Turquie ont mis de côté leurs réserves concernant la Convention pour annoncer ensemble qu'elles y adhèreraient en même temps.

Parallèlement à ce soutien accru, on a assisté à des progrès en ce qui concerne le statut général et l'application de la Convention. En août 2001, la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres a souligné qu'on utilise moins de mines antipersonnel depuis quelques années, que leur production a considérablement diminué – on est passé de 55 pays producteurs à 14 –, que le commerce des mines a pratiquement cessé et, fait remarquable, que plus de 50 pays ont détruit plus de 27 millions de mines antipersonnel.

Le succès repose sur les partenariats

Le succès de toutes les tâches relatives à l'universalisation, à l'application et au respect de la Convention repose sur la réaffirmation de l'engagement envers les coalitions de toute sorte qui furent à l'origine du mouvement en faveur de l'interdiction des mines. Le Canada continue d'accorder une importance prioritaire à la tâche d'assurer la viabilité de la coalition entre les États et des organisations clés telles que la CIMT et son volet canadien, Action Mines Canada (AMC), ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge.

La CIMT, lauréate du Prix Nobel de la paix, regroupe plus de 1 300 ONG et est largement reconnue comme étant le fer de lance de la Convention d'Ottawa au sein de la société civile. Pendant l'exercice 2000-2001, le

Programme de partenariat pour l'action contre les mines (PPAM) du MAECI a versé 346 000 dollars en appui au travail que la CIMT mène sans relâche en faveur de l'universalisation et de la mise en pratique de la Convention. Par cet apport, le Canada a aidé à financer les salaires et le fonctionnement du bureau de coordination de la CIMT à Washington, son centre de documentation au Yémen et ses relations avec les gouvernements. Le financement canadien a également aidé la CIMT à participer à la Deuxième réunion des États parties et aux réunions des comités permanents de la Convention.

Pour aider les ONG canadiennes à continuer de jouer un rôle de premier plan dans les efforts de la communauté internationale en vue d'éliminer les mines terrestres, le PPAM a versé 468 000 dollars à Action Mines Canada. Ce



Représentants de la CIMT à la première cérémonie thaïlandaise de destruction de mines à Lopburi, janvier 2001. De gauche à droite : Sœur Denise Coghlan (Campagne du Cambodge), Liz Bernstein (coordonnatrice à la CIMT), Alfredo Lubang (Campagne des Philippines), Annalisa Formiconi (coordonnatrice régionale de l'Observatoire des mines pour l'Asie) et Anitra Puangsuwan (Campagne de la Thaïlande).

TMAC

financement a aidé AMC dans ses activités d'information et de sensibilisation à l'échelle nationale et internationale, dans ses efforts en vue d'accroître les ressources canadiennes pour la programmation de nouvelles activités et dans ses initiatives visant à contribuer à l'universalisation de la Convention. AMC, une coalition qui regroupe plus de 40 ONG canadiennes, joue un rôle international important en tant que membre du comité de coordination de la CIMT et du groupe central de l'Observatoire des mines.

Le Canada a également continué de renforcer les partenariats régionaux et les alliances avec des pays déterminés, faisant souvent appel au modèle fructueux des conférences régionales. Au niveau régional, les activités suivantes ont reçu un appui du Canada au cours de l'exercice 2000-2001 par l'intermédiaire du Programme d'initiatives pour l'interdiction des mines (PRINIM) du MAECI :

- 17 000 dollars à l'OTAN pour appuyer l'atelier du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) consacré à une initiative relative à une action antimines régionale dans le sud-est de l'Europe, qui a eu lieu à Salonique (Grèce) les 4 et 5 mai 2000; cet atelier a fourni un cadre d'action pour la participation du CPEA à une action humanitaire antimines dans cette région; s'appuyant sur le plan d'action élaboré à Salonique, le CPEA a commencé à servir de centre d'information sur l'action antimines et a fourni des experts à des missions d'enquête; il a également

constitué, à l'initiative du Canada, un fonds d'affectation spéciale pour aider les pays à détruire leurs stocks de mines;

- 2 400 dollars à la Campagne néo-zélandaise contre les mines terrestres pour appuyer la 14^e Table ronde de l'Asie-Pacifique, qui s'est déroulée à Kuala Lumpur (Malaisie) du 3 au 7 juin 2000; cette table ronde, organisée par le Réseau des instituts d'études stratégiques et internationales de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN), réunissait plusieurs centaines de représentants de gouvernements, d'universités et d'ONG d'une vingtaine de pays de la région; la contribution du MAECI avait pour but d'appuyer la discussion consacrée à la Convention d'Ottawa et à l'action humanitaire antimines en Asie du sud-est, à laquelle participait le colonel Chip Bowness des Forces canadiennes, afin de faire mieux connaître l'action antimines et de lui rallier de nouveaux appuis;
- 10 000 dollars à l'Institut de recherche appliquée et de formation pour la publication et la distribution des actes de la Conférence des États de la Corne de l'Afrique et du golfe d'Aden sur les mines terrestres, qui s'est tenue à Djibouti (République de Djibouti) du 16 au 18 novembre 2000; cette conférence a permis d'attirer l'attention sur le problème des mines dans cette région et d'encourager les États concernés à ratifier et à appliquer la Convention;



CMMT

L'Ougandaise Margaret Arach Orech, qui a survécu à l'explosion d'une mine terrestre, ouvre le Séminaire sur l'universalisation et la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa en Afrique.

- 219 000 dollars pour l'organisation du Séminaire sur l'universalisation et la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa en Afrique, qui a eu lieu à Bamako (Mali) les 15 et 16 février 2001; cette rencontre, organisée par le Mali avec l'appui du Canada et de la France, mettait en lumière les connaissances et l'expérience des Africains dans le domaine de l'action antimines et avait pour but de cerner les besoins et d'élaborer des plans d'action; la force d'impulsion engendrée par le colloque a contribué pour beaucoup au fait que 10 États africains ont récemment signifié leur adhésion formelle à la Convention d'Ottawa;
- 6 800 dollars pour la tenue d'une conférence consacrée aux obligations contractées par la Colombie dans le cadre de la Convention d'Ottawa, qui s'est déroulée à l'Universidad del Rosario à Bogotá (Colombie), les 26 et 27 février 2001; la conférence, qui réunissait

des représentants du gouvernement et de l'armée ainsi que de la société civile et d'organisations internationales, avait pour but de favoriser le dialogue et de mettre au point un plan de travail pour l'application de la Convention en Colombie, dont les obligations entraînent en vigueur le 1^{er} mars 2001.

Le Canada a également appuyé diverses initiatives se rapportant à des pays individuels pendant l'exercice 2000-2001, grâce à des sommes versées par le PRINIM :

- 16 000 dollars au Mines Advisory Group pour l'organisation d'un programme d'éducation multimédia en Angola destiné à maintenir le soutien diplomatique et public à l'action antimines dans ce pays;
- 30 000 dollars à l'Institut indien pour la paix, le désarmement et la protection de l'environnement, pour l'organisation d'ateliers sur la Convention d'Ottawa dans l'État de Jammu-et-Cachemire, ainsi que de la quatrième conférence nationale sur les mines terrestres (New Delhi, mai 2000); cette série d'activités s'adressant à la population générale a permis de mieux faire connaître le problème des mines en Inde et d'y renforcer le réseau des militants antimines;
- 60 000 dollars pour appuyer les travaux d'un universitaire de Boston (Massachusetts) sur l'action antimines; le professeur Christopher Kirkey a organisé une tournée de discussions et dirigé des ateliers de formation destinés aux professeurs dans divers collèges et universités des États-Unis, et il a contribué à la mise au point et la création de cours collégiaux et universitaires portant sur la Convention d'Ottawa; il a également reçu 29 000 dollars pour effectuer des travaux de recherche sur l'établissement et la concrétisation de la Convention; ces travaux ont notamment débouché la publication d'un article intitulé « Washington's Response to the Ottawa Landmines Process », paru dans le numéro d'août 2001 de *Canadian-American Public Policy*;
- 18 000 dollars à Roots of Peace, une organisation californienne de San Rafael, pour une activité d'information tenue à Palo Alto, à laquelle ont participé le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, et le consul général du Canada à Los Angeles, Kim Campbell, ainsi que des représentants du Département d'État américain et de diverses ONG;
- 9 000 dollars en contribution à une tournée de concerts de Jane Bunnett and the Spirits

of Havana aux États-Unis pendant laquelle le groupe a fait une promotion active de la campagne contre les mines terrestres.

Le lieutenant-général Gordon Reay et le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est

Le dialogue entre militaires est un élément important des mesures prises pour renforcer les appuis à la Convention. Le lieutenant-général (retraité) Gordon Reay a servi de conseiller spécial auprès de l'ambassadeur du Canada à l'action contre les mines de 1999 jusqu'à son décès, survenu le 21 décembre 2000, à Zagreb (Croatie), des suites d'un accident de la circulation. Ancien commandant de l'armée canadienne, le général Reay présidait le Groupe de soutien régional à l'action antimines du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est; il se trouvait en Croatie pour aider à mettre sur pied un mécanisme de coordination de l'action antimines.

Le général Reay a joué un rôle crucial dans les efforts déployés par le Canada pour appuyer l'universalisation et l'application de la Convention d'Ottawa, préconisant la destruction des stocks et dialoguant avec des dirigeants militaires et civils sur la question d'une doctrine militaire d'où serait absent le recours aux mines antipersonnel. Le Groupe de soutien régional à l'action antimines, rebaptisé Groupe Reay en hommage au général, continue d'encourager la coopération régionale dans l'action antimines.

Vérification des mesures prises pour assurer le respect de la Convention

Le Canada a, par l'entremise du Programme de surveillance des mines du MAECI, versé 250 000 dollars à la CIMT pour l'Observatoire des mines, une initiative de recherche indépendante menée par divers éléments de la société civile. L'Observatoire des mines, un réseau mondial de chercheurs du secteur non gouvernemental, produit chaque année un rapport de plus d'un millier de pages au sujet des mesures prises par les États pour appliquer la Convention d'Ottawa et de leurs politiques et attitudes vis-à-vis les mines antipersonnel. Les fonds fournis par le Canada ont servi à financer la production et la distribution du rapport annuel de l'Observatoire des mines et à couvrir les dépenses de recherche, de formation et d'administration.



MDN

Le lieutenant-général (retraité) Gordon Reay, qui a joué un rôle de premier plan dans les efforts déployés par le Canada pour l'universalisation et la mise en pratique de la Convention d'Ottawa.

Destruction des stocks

Le Canada préconise activement le respect de l'obligation, énoncée à l'article 6 de la Convention, d'aider à la destruction des stocks de mines. Il a lancé diverses initiatives au cours de l'exercice 2000-2001 en vue d'aider à faire respecter cette obligation dans un délai de quatre ans.

Le Canada et la Hongrie ont coparrainé un colloque sur la destruction des mines de type PFM-1, qui a eu lieu à Budapest en février 2001. Le Programme de destruction des stocks (PDS) du MAECI a versé 53 000 dollars pour appuyer cette rencontre, qui portait essentiellement sur les problèmes techniques posés par la destruction de ces mines en forme de papillon. Des représentants des États d'Europe centrale et orientale, y compris des pays issus de l'ex-URSS qui possèdent des stocks de ce genre de mine, se sont réunis avec des conseillers techniques et des représentants des pays donateurs pour définir un plan de destruction des stocks. Cette opération présente des difficultés techniques et financières en raison de la composition chimique des engins et de la grande quantité de mines stockées dans les États de l'ex-URSS. Le colloque a permis aux experts présents de discuter de ces questions



Participants au Séminaire régional sur la destruction de stocks de mines antipersonnel dans les Amériques. De gauche à droite : l'adjudant-chef Graham Goodrum, des Forces armées canadiennes; Daniel Livermore, ambassadeur du Canada à l'action contre les mines; le colonel Hernán Bedon Martínez, de l'Équateur; et le représentant du Mexique auprès de la CIMT, Claudio Torres Nachon.

dans un contexte international et de jeter les bases de travaux techniques plus poussés qui seront menés par l'intermédiaire du Centre international de déminage humanitaire de Genève; des consultations entre les pays donateurs et les organismes chargés des travaux ont également été prévues.

En collaboration avec l'Organisation des États américains (OEA), le Canada et l'Argentine ont organisé à Buenos Aires, en novembre 2000, un colloque régional sur la destruction des stocks de mines dans les Amériques. Par l'entremise du PDS, le MAECI a versé 86 000 dollars pour la tenue de ce colloque, qui réunissait des représentants des pays des Amériques afin d'échanger des renseignements sur les méthodes de destruction.

Après le colloque, le Canada a fait la promotion du Défi de Managua, qui vise à inciter les États des Amériques à accélérer la destruction des mines. En contrepartie d'une assistance technique et financière, il leur était demandé d'avoir fini de détruire leurs stocks à temps pour la Troisième réunion des États parties (Managua, septembre 2001).

Au cours de l'exercice 2000-2001, le PDS a versé 209 000 dollars à l'OEA pour le Fonds du Défi de Managua, constitué en vue d'aider les États membres à acquérir les techniques de destruction des stocks voulues et à adopter les mesures de surveillance et de vérification nécessaires. L'Équateur, le Honduras, le

Nicaragua et le Pérou ont bénéficié d'une aide à la destruction des stocks par l'entremise de ce Fonds.

Depuis le lancement du Défi de Managua, plus des trois quarts des quelque 800 000 mines inventoriées dans les stocks des États membres de l'OEA ont été détruites. Le Honduras, le Pérou et l'Équateur ont éliminé la totalité de leurs stocks dans les délais prévus dans le Défi.

En Albanie, environ 1,6 million de mines antipersonnel seront détruites dans le cadre d'un projet financé par le PDS. Le projet est géré par l'Agence d'entretien et d'approvisionnement de l'OTAN (NAMSA) au nom de huit pays donateurs et ce, par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale pour la destruction des stocks de mines antipersonnel créé par le Partenariat pour la paix du Conseil de partenariat euro-atlantique. Le Canada est l'initiateur du Fonds et le principal bailleur de fonds du projet. Au total, 234 000 dollars ont été affectés au projet au cours de l'exercice 2000-2001, soit 23 000 dollars versés à la NAMSA pour la préparation d'un plan de destruction des stocks, 10 000 dollars attribués à la firme Jacques Whitford Environment Limited d'Ottawa pour une évaluation environnementale; et 151 000 dollars affectés à la NAMSA pour l'exécution du projet. Le MDN a apporté une assistance technique supplémentaire en détachant auprès du projet un officier des Forces canadiennes spécialiste en munitions. Le MAECI a versé une



Stock de mines antipersonnel (à gauche) détruit par détonation au Pérou (à droite).

photos par Bjorn Holmberg/ONU-LIREC

contribution de 50 000 dollars pour financer ce détachement.

Le PDS a versé 86 000 dollars au Canadian International Demining Corps (CIDC) pour l'achat d'explosifs en vue de la destruction de mines terrestres par le Centre d'action antimines de la Thaïlande. Ce dernier a reçu une quantité de FIXOR, un explosif en deux parties (liquide et poudre) produit par une firme de Kingston, MREL Specialty Explosive Products Limited, afin de l'aider à éliminer les mines qui ont été repérées et entreposées. Un entraînement à l'utilisation sûre et efficace de ce nouvel explosif a été dispensé dans le cadre du projet.

Le Canada s'est engagé à aider l'Ukraine à détruire les quelque six millions de mines de type PFM et 400 000 engins de type PMN que renferment ses stocks. Un protocole de « coopération mutuellement bénéfique » a été signé à cette fin en 1999. En mars 2001 était signé un accord-cadre définissant la structure de la coopération entre le Canada et d'autres donateurs, d'une part, et le gouvernement de l'Ukraine, de l'autre, relativement à la destruction des mines. Le PDS a versé 57 000 dollars au total pendant l'exercice 2000-2001 en appui aux plans de destruction. Une contribution de 51 000 dollars a facilité l'établissement de documents techniques destinés à aider les autorités ukrainiennes à planifier les opérations de destruction, et 6 000 dollars ont été versés au Centre



William Hunt

Sadic Koci, directeur des installations de démilitarisation ULP Mjekës, et Gwyneth Kutz, une représentante de la mission du Canada en Albanie, participent à la première démilitarisation de 1,6 million de mines dans ce pays.

international de déminage humanitaire de Genève pour une étude de faisabilité technique et une proposition de projet pour la destruction des mines ukrainiennes de type PMN.

En réponse aux demandes des personnes et organismes qui souhaitaient avoir plus de renseignements sur la destruction des stocks de mines, le MAECI a créé un site web

La Canadienne Carol Isfeld en compagnie de Mohammad Usman, un démineur afghan, lors de la Deuxième réunion des États parties à la Convention d'Ottawa (à Genève). Le technicien tient dans sa main une poupée Izzy, ainsi nommée en l'honneur du fils de Madame Isfeld, le caporal-chef Mark Isfeld, tué par l'explosion d'une mine en Croatie en 1994. Carol Isfeld crochète toujours ces poupées que son fils donnait aux enfants qu'il rencontrait lors de ses missions de maintien de la paix. Les poupées sont maintenant distribuées par les camarades de Mark.



Brian Isfeld

(www.stockpiles.org) en contribution au Service de l'action antimines des Nations Unies (UNMAS). Le PDS a versé 15 000 dollars à ND Technologies pour la réalisation du projet, qui est maintenant intégré au nouveau site sur l'action antimines de l'UNMAS (www.mineaction.org).

Participation aux mécanismes de la Convention

Pour accroître la participation aux réunions des États parties et des comités permanents de la Convention d'Ottawa, le Canada a versé 75 000 dollars, par l'entremise du Programme d'initiatives pour l'interdiction des mines du MAECI, au programme du Centre international de déminage humanitaire de Genève pour le parrainage des réunions relatives à la Convention. Ce programme a été créé pour aider les États parties touchés par les mines qui ont besoin d'aide pour assister aux réunions et, à l'occasion, des participants d'organisations

spécialisées. Il est administré par le CIDHG avec le concours d'un comité directeur de donateurs, dont le Canada, la Suisse, la Belgique, la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Au cours de l'exercice 2000-2001, le Canada a payé sa part des frais de la Troisième réunion des États parties (Managua, septembre 2001) par le biais du PRINIM, qui a versé une contribution 56 000 dollars aux Nations Unies.

De plus, le Canada a appuyé la participation de Brian et Carol Isfeld à la Deuxième réunion des États parties, qui a eu lieu à Genève du 11 au 15 septembre 2000. Les Isfeld sont les parents du caporal-chef Mark Isfeld, un militaire canadien tué par l'explosion d'une mine terrestre alors qu'il participait à une mission de maintien de la paix en Croatie en 1994. Le PRINIM a versé 6 000 dollars au Landmine Survivors Network afin d'aider les Isfeld à assister aux cérémonies d'ouverture de la réunion avec 16 survivants venus de 14 pays.



Réduction du nombre de victimes et campagnes d'information

Au milieu des années 90, on estimait que les mines antipersonnel faisaient environ 26 000 victimes chaque année; or, selon la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, leur nombre se situerait aujourd'hui entre 15 000 et 20 000. Certes, ces tragédies restent trop nombreuses mais il appert que les efforts de la communauté internationale en vue de mettre fin aux souffrances causées par les mines accusent des progrès.

Dans la majorité des régions et des pays les plus touchés par les mines, le nombre des victimes continue de diminuer :

- en Afghanistan, ce nombre a baissé d'un tiers en 2000 par rapport à 1999;
- en Albanie, on a enregistré 25 victimes en 2000, comparativement à 191 en 1999;
- au Cambodge, où ce nombre est en constant recul depuis 1996, il y a eu 20 % moins de victimes en 2000 qu'en 1999;
- au Kosovo, il y a eu 95 victimes en 2000, par rapport à 342 l'année précédente;
- en Croatie, le nombre était de plus de moitié inférieur en 2000 à ce qu'il était en 1999.

Les campagnes d'information sur les mines sont un des principaux moyens de réduire le nombre des victimes. Ces campagnes visent en effet à inciter les gens qui vivent dans les régions exposées à éviter les comportements à risque en leur faisant mieux connaître les dangers que présentent les mines et en leur enseignant des habitudes de prudence.

En 2000, on a continué d'enregistrer des progrès dans ce domaine. S'appuyant sur ses *Directives internationales pour la sensibilisation aux dangers des mines et des munitions non explosées*, l'UNICEF a annoncé son intention d'élaborer des directives pour le contrôle et l'évaluation des programmes d'information. Handicap International, un organisme qui a fait œuvre de pionnier en la

matière, a publié un très utile *Guide pour mettre en œuvre un PEPAM (programme d'éducation à la prévention des accidents par mines)*. En outre, le Centre international de déminage humanitaire de Genève a mené une étude détaillée de l'efficacité des supports et matériels coûteux utilisés dans les campagnes d'information menées dans divers pays.

Des programmes de sensibilisation ont été dispensés dans plus de 45 pays en 2000, ce qui montre que les États s'acquittent de l'obligation que leur impose à cet égard l'article 6 de la Convention d'Ottawa. Le Canada a continué de faire sa part en appuyant les programmes des ONG et des organisations internationales et multilatérales.

Angola

Au titre d'une contribution de 750 000 dollars étalée sur trois ans, le Programme de mise en valeur de la créativité des Canadiens de l'ACDI a versé à UNICEF Canada la somme de 250 000 dollars pour appuyer des activités de sensibilisation en Angola dans le but d'abaisser le nombre de blessures causées par les mines dans les provinces les plus touchées et de permettre aux villageois de rentrer chez eux tout en restant conscients des dangers. Diverses techniques ont été utilisées, depuis les discussions en groupe jusqu'aux représentations théâtrales et aux spectacles de marionnettes, en passant par le porte-à-porte et des activités d'enfant à enfant.



UNICEF Angola

Une séance d'information sur les mines organisée par l'UNICEF en Angola.

En plus d'enseigner aux enfants et à leurs familles les comportements appropriés, les responsables du projet ont aidé à accroître les ressources des organisations locales et du ministère angolais de l'éducation pour la diffusion de l'information sur la question des mines.

Éthiopie et Érythrée

Le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI a versé 200 000 dollars à l'organe onusien UNMAS pour l'aider à mettre sur pied un programme d'action antimines dans la zone de sécurité provisoire qui sépare l'Éthiopie et l'Érythrée. L'apport canadien a servi à appuyer le programme régional d'information destiné aux populations locales, aux fonctionnaires et au personnel de l'ONU, ainsi qu'aux soldats de la paix et aux secouristes, de même que le développement d'un réseau communautaire qui poursuit ce travail de sensibilisation lorsque les personnes déplacées rentrent dans leurs foyers.

Le Canada a également versé par l'entremise de ce programme de l'ACDI la somme de 600 000 dollars au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), soit 400 000 dollars pour aider le gouvernement éthiopien à développer et renforcer son propre programme antimines, notamment au moyen de campagnes d'information locales, et 200 000 dollars pour appuyer en Érythrée un programme antimines comprenant un volet d'information du public.

Géorgie

Le Programme d'initiatives pour l'interdiction des mines du MAECI a versé 50 000 dollars à l'ONG britannique HALO Trust pour son programme antimines intégré en Abkhazie, une région de la Géorgie, qui englobait un volet d'information. Cette contribution a servi à appuyer le déploiement de trois équipes de sensibilisation ainsi que la production et la distribution à grande échelle de fournitures scolaires comportant des messages d'information sur les mines à l'intention des élèves.



Giovanni Diffidenti/CICR

Avec le concours du Comité international de la Croix-Rouge, une troupe de théâtre de la Republika Srpska en Bosnie-Herzégovine présente une adaptation du *Petit chaperon rouge* pour sensibiliser les enfants aux mines terrestres.

Laos

Dans le cadre d'une contribution de 505 000 dollars échelonnée sur trois ans, le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI a versé 150 000 dollars au Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'enlèvement des munitions non explosées au Laos (UXO LAO) afin d'appuyer le programme antimines laotien, qui comprend des activités de sensibilisation. Le programme d'information d'UXO LAO vise à faire connaître aux habitants des localités rurales les dangers que continuent de présenter les munitions non explosées (UXO) et à montrer aux villageois comment réduire au minimum les risques posés par ces engins. Grâce entre autres à la contribution de 205 000 dollars faite par le Canada au cours de l'exercice précédent, les équipes ont pu transmettre leur message dans 746 villages et informer plus de 175 000 personnes.

Liban

Le PRINIM a versé 200 000 dollars à l'UNMAS pour mettre sur pied et administrer la cellule de coordination de l'action antimines au Sud-Liban, qui surveille et organise toutes les activités liées à la lutte contre les mines dans cette région, y compris une évaluation détaillée du problème des mines et des engins non éclatés, l'établissement d'une base de données complète sur l'action antimines et des activités de sensibilisation.

Yémen

Dans le cadre d'une contribution de 150 000 dollars étalée sur deux ans, le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI a versé 59 000 dollars au PNUD au titre de son plan stratégique d'action antimines au Yémen. Faisant suite à l'étude d'impact socio-économique de niveau un complétée en 2000, que le Canada avait appuyée au cours des exercices précédents au moyen de contributions s'élevant à 1,5 million de dollars, le plan vise à développer les ressources du Yémen dans les domaines de la sensibilisation aux mines, du marquage et de l'enlèvement des mines, ainsi que de l'aide aux victimes, s'adressant notamment aux localités dont l'étude d'impact a révélé qu'elles étaient les plus exposées.

Comité international de la Croix-Rouge

Dans le cadre d'une contribution de 600 000 dollars répartie sur deux ans, le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI a versé 300 000 dollars au titre de l'appel du CICR pour la période 1998-2003 dans le but de contribuer au financement d'activités d'aide aux victimes et d'information sur les dangers des mines. Le CICR est venu en aide à 30 pays touchés par les mines en 2000. Des programmes de sensibilisation ont été menés dans 18 pays, dont l'Afghanistan, le Liban et la Bosnie-Herzégovine.



Opérations de déminage

Le problème mondial des mines terrestres n'est plus considéré comme insurmontable. On admet largement aujourd'hui qu'il se définit moins par le nombre de mines encore enfouies que par leur impact humain, et c'est d'ailleurs ce qui a conduit à procéder prioritairement au déminage des secteurs ayant la plus grande valeur socio-économique pour les localités touchées.

Des équipes de chiens détecteurs ont aidé à nettoyer de grandes surfaces minées dans les Balkans.



Centre d'action antimines de Bosnie-Herzégovine

En établissant ainsi un ordre de priorités en fonction de critères plus précis – et compte tenu de l'objectif établi par la Convention en ce qui a trait au déminage, qui doit être terminé en 10 ans –, on est en droit d'espérer que la menace que posent les mines terrestres disparaîtra dans un délai mesuré en années plutôt qu'en décennies. Comme le déminage ne peut toutefois s'effectuer qu'à un rythme très lent, il faudra une concertation des efforts si on veut que cet espoir se réalise. Une soixantaine de pays sont contaminés par les mines et ont besoin d'une aide extérieure pour venir à bout du problème. Les opérations de déminage se sont poursuivies dans la plupart de ces pays en 2000, et des progrès significatifs ont été accomplis :

- en Afghanistan, on a nettoyé 24 millions de m² de terrains minés ou soupçonnés de l'être;
- au Cambodge, on a déminé 32 millions de m², ce qui a libéré de précieuses terres de culture;
- dans les Balkans, les surfaces déminées sont de 7,1 millions de m² en Bosnie-Herzégovine, 9,8 millions de m² en Croatie et 19,4 millions de m² au Kosovo;
- au Mozambique, 5 millions de m² de terrains et 317 km de routes ont été déminés.

Le fait que 17 des principaux donateurs aient relevé de 10 % leurs contributions par rapport au niveau de 1999 a grandement contribué aux travaux de déminage. Parmi les

Un démineur de l'organisation NPA à l'œuvre près de Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine.



Damir Atkovic/NPA

autres développements importants survenus en 2000, citons l'achèvement des « Normes internationales pour l'action antimines » de l'ONU ainsi que la réalisation, par le PNUD et par l'Institut international de recherches sur la paix (International Peace Research Institute) d'Oslo, d'importantes études sur les aspects socio-économiques du déminage.

Pour contribuer à l'effort international de déminage, le Canada a continué, en 2000, d'appuyer une gamme d'activités.

Bosnie-Herzégovine

D'une durée de cinq ans et doté d'un budget de 10 millions de dollars, le Programme intégré de l'ACDI pour la Bosnie-Herzégovine a déboursé les montants suivants :

- 120 000 dollars dans le cadre d'une contribution pluriannuelle de 1,7 million au PNUD pour accorder un appui institutionnel au Centre d'action antimines de Bosnie-Herzégovine et aux centres correspondants des « Entités » (République de Bosnie et Republika Srpska); la contribution canadienne accroîtra les capacités et la viabilité des centres en facilitant la mise au point de normes relatives aux aspects techniques, à la sécurité et à la formation, en préparant le personnel local à prendre en mains les fonctions des conseillers internationaux et en modernisant l'infrastructure de communication des centres;
- 680 000 dollars au titre d'une contribution pluriannuelle de 1,3 million au Canadian International Demining Corps (CIDC), pour l'entraînement et le déploiement de chiens détecteurs de mines et de leurs maîtres; chiens et maîtres ont ensuite été accrédités selon les normes du Centre d'action antimines de Bosnie-Herzégovine et collaborent aujourd'hui sur le terrain avec les forces armées des Entités, Akcija Protiv Mina (une ONG bosniaque de déminage) et les équipes de déminage de la Protection civile;
- 400 000 dollars dans le cadre d'une contribution pluriannuelle de 1,1 million à l'ONG Norwegian People's Aid (NPA) pour la formation, l'équipement et le déploiement d'une équipe de 29 démineurs manuels dans le canton de Sarajevo; dans le cadre des opérations générales de déminage de NPA dans la région, l'équipe financée par le Canada a repéré, enlevé et détruit des mines et des munitions non éclatées dans la ville de Sarajevo et dans la région avoisinante, lourdement minées;
- 450 000 dollars dans le cadre d'une contribution de 1,9 million étalée sur trois ans, pour assurer les 550 démineurs des forces armées des Entités et de la branche du génie de la Force de stabilisation (SFOR) partout en Bosnie-Herzégovine; cette somme a également permis de doter les équipes de chiens détecteurs de leurs propres véhicules spécialisés.

Un démineur de HALO Trust nettoyant un sentier près de Gali, en Abkhazie (Géorgie).



HALO Trust

Quelque 800 000 dollars du financement susmentionné ont été acheminés par l'entremise du Fonds international d'affectation spéciale pour le déminage et l'aide aux victimes, ce qui a amené les États-Unis et la Slovaquie à libérer une contribution équivalente.

Bulgarie

Le Programme d'initiatives pour l'interdiction des mines du MAECI a versé 65 000 dollars au CIDC pour acheter 15 combinaisons de protection et former des membres de l'armée bulgare à leur utilisation. Le matériel et la formation, acquis auprès de Med-Eng Systems Inc., une entreprise d'Ottawa, ont aidé l'armée bulgare à envoyer sur le terrain des démineurs expérimentés et formés.

Cambodge

Dans le cadre de son programme d'action antimines au service du développement au Cambodge, doté d'un budget de 4,9 millions de dollars, l'ACDI a affecté 1,7 million à la réalisation d'une étude d'impact socio-économique par la firme GeoSpatial International Inc. de Burlington (Ontario). Au 31 mars, 28 % de tous les villages avaient été inspectés; les données avaient fait l'objet d'un contrôle de la qualité et avaient été intégrées dans la base de données. L'étude répond aux normes internationales et la base de données est conforme à la norme internationale que représente le Système de gestion de l'information pour l'action antimines (IMSMA).

Croatie

Le MAECI a versé par l'entremise du PRINIM 50 000 dollars au CIDC pour l'aider à mettre sur pied un programme pour la formation d'équipes de chiens détecteurs en Croatie. Réalisé avec la participation de l'ONG croate Pas U Humanitarnom Djelovanju (PHD) et le Centre d'action antimines de Croatie, ce programme s'insère dans les programmes d'entraînement des chiens détecteurs que le CIDC et l'ACDI financent déjà dans les Balkans.

Éthiopie et Érythrée

La somme de 200 000 dollars a été versée à l'organisme UNMAS par l'entremise du Programme des institutions multilatérales de l'ACDI pour financer un programme d'action antimines dans la zone de sécurité provisoire qui sépare l'Éthiopie et l'Érythrée. Le programme a notamment permis de mettre sur pied d'un centre de coordination de l'action antimines et d'entreprendre des relevés d'urgence et des travaux de déminage d'urgence.

Grâce au même programme de l'ACDI, une somme de 600 000 dollars a été versée au PNUD, soit 400 000 dollars pour aider le gouvernement éthiopien à mettre en place et renforcer des ressources nationales pour la planification, la coordination, la gestion et la prestation de toutes les activités antimines dans le pays, y compris les relevés régionaux, la création d'une base de données et l'enlèvement des mines et UXO; et 200 000 dollars pour appuyer un programme similaire en Érythrée.

Géorgie

Le PRINIM a versé 50 000 dollars à l'ONG britannique HALO Trust pour son programme antimines intégré en Abkhazie, qui comprend notamment des relevés des champs de mines et des activités de marquage. La contribution du Canada a servi à appuyer les relevés déjà en cours, le déploiement et les activités de deux équipes de marquage des mines et la poursuite des activités d'un groupe d'experts en neutralisation des explosifs et munitions.

Honduras

Le PRINIM a versé 190 000 dollars à l'Organisation des États américains pour le déminage au Honduras. Coordonné par le programme d'aide au déminage de l'OEA en Amérique centrale, conjointement avec la Commission interaméricaine de défense et



Hank Morris

l'armée hondurienne, le module final du programme national de déminage doit prendre fin dans le département de Choluteca en décembre 2001. Le Honduras deviendra le premier État des Amériques à être déclaré exempt de mines depuis l'adoption de la Convention d'Ottawa.

Une somme de 60 000 dollars, provenant du même programme, a été versée à l'OEA pour l'achat d'abris et de matériel destinés aux démineurs honduriens afin d'améliorer leurs conditions de travail et de rendre les opérations plus sûres et plus efficaces. Une fois le déminage terminé, les tentes seront transférées à d'autres programmes antimines dans les Amériques.

Jordanie

Le PRINIM a versé 30 000 dollars au CIDC pour l'achat d'équipement de protection auprès de Med-Eng Systems Inc. à l'intention du corps de génie de l'Armée royale de Jordanie. Le matériel sera utilisé dans le cadre des activités de déminage menées dans la vallée du Jourdain.



Ambassade du Canada en Jordanie

Le Canada a fourni des tentes pour améliorer les conditions de vie des démineurs honduriens (ci-haut).

Des tenues de protection fabriquées par Med-Eng Systems Inc. ont été fournies au corps de génie de l'Armée royale de Jordanie (ci-contre).

Laos

Au titre d'une contribution de 505 000 dollars étalée sur trois ans, le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI a versé 150 000 dollars au Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'enlèvement des munitions non explosées au Laos. La contribution du Canada a servi à financer l'enlèvement d'UXO dans neuf provinces gravement touchées, la mise en application des conclusions de l'étude nationale sur les UXO, l'évaluation des données recueillies sur une base continue pour prioriser les secteurs à déminer, et le développement des ressources nécessaires pour gérer le programme UXO national.

Liban

Le PRINIM a versé 200 000 dollars à l'UNMAS pour mettre sur pied et administrer la cellule de coordination de l'action antimines au Sud-Liban, qui surveille et organise toutes les activités liées aux mines dans cette région, y compris la création d'une base de données complète, une évaluation détaillée du problème des mines terrestres et des UXO, des relevés d'urgence et des travaux de déminage d'urgence.

Mozambique

Au titre d'une contribution de 7,5 millions de dollars échelonnée sur cinq ans, le Programme intégré de l'ACDI pour le Mozambique a versé 2,8 millions pour soutenir l'action antimines dans ce pays, y compris une aide technique, du matériel et des services de formation aux fins suivantes :

- *Étude nationale d'impact socio-économique de niveau un*

Les données tirées de l'étude ont été transférées à la base de données IMSMA de l'Institut national de déminage (IND) et sont utilisées par les organismes actifs dans la lutte contre les mines et dans le secteur du développement.

- *Production de cartes et d'un système toponymique*

Le CIDC a produit un ensemble de données toponymiques sur support électronique renfermant plus de 10 000 points géo-référencés (villages et villes). Cet ensemble a servi à l'aménagement de la base de données IMSMA à l'IND et au Programme de déminage accéléré (PDA), qui est rattaché au PNUD, ce qui représente une étape importante dans la coordination des bases de données.

- *Contribution aux ressources du PDA*
L'installation et l'utilisation du matériel et du logiciel à l'appui de la nouvelle base de données IMSMA, qui est reconnue internationalement, ont permis au personnel du PDA de gérer plus efficacement l'information relative aux champs de mines.

- *Contribution aux ressources de l'IND*
L'IND a reçu une aide technique destinée à l'aider à mettre au point son plan stratégique et son énoncé de vision, ainsi qu'une proposition de projet portant sur plusieurs années pour renforcer ses capacités de planification, de coordination et de gestion de l'action antimines partout au Mozambique. Le système IMSMA a été traduit en portugais pour en faciliter la compréhension et une utilisation plus efficace par le personnel de l'IND.

Dans le cadre d'une contribution de 1,3 million de dollars étalée sur plusieurs années, le Programme de mise en valeur de la créativité des Canadiens de l'ACDI a versé 400 000 dollars au programme intégré d'action antimines au Mozambique du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA). L'apport financier de l'ACDI est égal à celui des TCA. Réalisé avec la collaboration de l'ONG canadienne Coopération Canada-Mozambique (COCAMO) et de Handicap International, le programme comprend des opérations de déminage de proximité et des activités axées sur le développement communautaire après le déminage. Grâce à l'enlèvement des mines, les populations locales ont pu avoir accès en toute sécurité à une variété d'installations et de services sociaux.

Nicaragua

Au titre d'une contribution de 2 millions de dollars répartie sur trois ans, le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI a versé 500 000 dollars à l'Organisation des États américains pour des opérations de déminage au Nicaragua. Cette somme a permis d'appuyer le programme de déminage le long de la frontière qui sépare le Nicaragua et le Honduras; les opérations sont coordonnées par le Programme d'aide au déminage en Amérique centrale de l'OEA, en collaboration avec la Commission interaméricaine de défense et l'armée du Nicaragua. La contribution de l'ACDI a également servi à financer les dépenses engagées sur le terrain (vêtements protecteurs, alimentation des démineurs,



Mohammed Ahmed/UNMAS

entretien des véhicules, assurance et frais administratifs des bureaux locaux dans les régions rurales).

Thaïlande

Le PRINIM a versé environ 156 000 dollars à la Vietnam Veterans of America Foundation pour l'achèvement d'une étude d'impact socio-économique sur la contamination par les mines en Thaïlande. La première phase de l'étude, réalisée par l'ONG Norwegian People's Aid sous les auspices du Survey Action Center, a permis de constater que la contamination était plus étendue qu'on ne l'avait d'abord cru. La contribution du Canada a servi à financer le prolongement de l'étude et l'achèvement de sa phase finale. Les résultats ont permis au Centre thaïlandais d'action antimines nouvellement créé de mettre en place un

programme de déminage concret.

Yémen

Dans le cadre d'une contribution de 150 000 dollars étalée sur deux ans, le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI a versé 59 000 dollars au PNUD au titre de son plan stratégique d'action antimines au Yémen. Faisant suite à l'étude d'impact socio-économique achevée en 2000 (que le Canada avait appuyée au cours des exercices financiers précédents au moyen de contributions s'élevant à 1,5 million), le plan vise à développer les ressources du Yémen dans les domaines de la sensibilisation aux mines, du marquage et de l'enlèvement des mines ainsi que de l'aide aux victimes, ciblant les localités les plus durement touchées que l'étude d'impact a révélées.

Un démineur à l'œuvre dans le sud du Liban, où toutes les activités de déminage relèvent de la cellule de coordination de l'action antimines du Sud-Liban.



Le Centre canadien des technologies de déminage

Le déminage se fait suivant des méthodes qui ont peu changé depuis deux décennies. Comme on trouve aujourd'hui de vastes zones minées dans de nombreux pays, la mise au point de nouvelles techniques plus efficaces est l'un des meilleurs moyens d'accroître la productivité des activités de déminage et d'accélérer la réalisation de l'objectif visé.

Le Centre canadien des technologies de déminage (CCTD) a été fondé en 1998 pour développer des technologies de déminage viables et peu coûteuses et pour assurer leur application efficace sur le terrain. La réalisation de cet objectif est rendue possible grâce à un programme complet d'activités de recherche et développement, de mises à l'essai et d'évaluations, et de contacts directs avec les organisations de déminage. Le CCTD, qui en est actuellement à la troisième année de son mandat de cinq ans, s'est acquis une réputation internationale pour son aptitude à mettre au point et à lancer sur le terrain des produits fiables qui répondent aux besoins des équipes de déminage.

Au cours de l'exercice 2000-2001, le Fonds canadien contre les mines terrestres a déboursé environ 4,2 millions de dollars pour financer les activités du CCTD. Les exemples décrits ci-après sont au nombre des projets réalisés.

Produits servant au déminage

Le CCTD a lancé quatre produits servant au déminage au cours de l'exercice, et un cinquième produit est en voie de développement. Le processus du développement recouvre diverses étapes, depuis les travaux en laboratoire jusqu'à la mise en application sur le terrain. Doté des compétences techniques nécessaires et d'une expérience concrète du déminage, le personnel du CCTD

procède à des essais et des démonstrations du matériel sur les lieux de travail des utilisateurs. C'est là une approche fructueuse pour démontrer aux organisations de déminage la valeur du matériel dans le contexte où il sera éventuellement mis en pratique. Le CCTD favorise désormais cette approche pour l'adoption de ces technologies au sein de la communauté internationale.

• *Équipement mécanique*

La débroussailleuse/démineuse BDM 48 est un appareil qui est à la fois capable d'enlever les broussailles et les arbres et de détruire les mines. Mise au point par le fabricant d'équipement sylvicole PRO MAC Manufacturing Limited, de Duncan (Colombie-Britannique), la machine BDM 48 a été adaptée aux besoins du déminage par le CCTD. Après des tests fructueux menés au Canada, elle a été mise à l'essai par les utilisateurs en Thaïlande, où elle occupe maintenant une place importante dans les opérations de déminage. Grâce à la machine BDM 48, on a pu réduire sensiblement les risques et les coûts du déminage. Elle peut être utilisée à partir d'un terrain non miné situé près d'un champ de mines. L'opérateur est protégé par une cabine blindée et les essais effectués au CCTD montrent que cette cabine résiste à l'explosion d'une mine ou d'autres munitions explosives. La machine élimine plus de 99 % des mines avant que les démineurs manuels aient à entrer dans la zone minée.



Adaptée aux tâches de déminage grâce à un financement fourni par le programme Partenariat technologique Canada, la débroussailleuse/démineuse BDM 48 de PRO MAC est ici mise à l'essai en Thaïlande.

photos par Groupe d'instrumentation de photographie du CRDS

- *Mines-robots*

Les essais et l'évaluation du matériel de déminage mécanique ne peuvent se faire avec des mines réelles dans de vrais champs de mines. La possibilité que des mines soient projetées dans des secteurs déjà déminés ou qu'elles soient enfouies dans le sol par la machine risquerait d'exposer les démineurs à divers risques. Aussi le CCTD a-t-il mis au point des mines-robots non explosives dont la mèche réagit à l'action de la machine mise à l'essai exactement comme le feraient des mines dotées d'un explosif. Il a pu ainsi établir des procédures d'essai pour un certain nombre de machines. Ces mines-robots sont maintenant fabriquées par Amtech Aeronautical Limited, une entreprise de Medicine Hat (Alberta), et ont notamment été vendues à des parties intéressées aux États-Unis et au Royaume-Uni.

- *Nouveaux explosifs améliorés pour la neutralisation des mines*

Le CCTD a mis à l'essai et évalué un explosif mis au point par MREL Specialty Explosive Products Limited, une firme de Kingston (Ontario). Portant le nom de FIXOR, cet explosif sert à neutraliser les mines et les UXO découverts lors d'opérations de déminage. Il se compose de deux ingrédients mélangés sur place, ce qui permet de réduire les coûts de transport et d'entreposage du FIXOR par rapport aux explosifs classiques et d'assurer un contrôle plus facile de la

distribution et de l'emploi sur le terrain. Après avoir subi des essais fructueux au CCTD, le FIXOR a fait l'objet de démonstrations sur le terrain au Kosovo. Le Programme d'initiatives pour l'interdiction des mines du MAECI a contribué à l'acquisition de ce nouvel explosif par le Centre thaïlandais d'action antimines et à la formation des utilisateurs éventuels. L'emploi de cet explosif pour le déminage se répand rapidement et des organisations comme RONCO et Handicap International, par exemple, utilisent maintenant le FIXOR.

- *Matériel de protection pour les démineurs*

Le CCTD a collaboré avec les États-Unis pour mettre au point des méthodes d'essai et d'évaluation du matériel de protection destiné aux démineurs. On a mené un programme de recherche rigoureux au sujet des caractéristiques de la détonation des mines et des types de blessures qu'elle produit. Les résultats ont permis de développer une méthodologie fiable de mise à l'essai qui a servi à évaluer une combinaison de déminage humanitaire fabriquée par Med-Eng Systems Inc. Les procédures d'essai élaborées par le CCTD remplacent diverses procédures ponctuelles employées par le passé, qui ne produisaient pas de résultats assez précis quant au degré de protection que pouvaient fournir les ensembles vestimentaires de protection.

Mise à l'essai de la combinaison de déminage humanitaire produite par Med-Eng Systems Inc. au moyen de mannequins semblables à ceux qui servent aux essais de collision dans l'industrie automobile.



Groupe d'instrumentation de photographie du CDBS

- *Jambe artificielle améliorée*

Le CCTD a attribué un contrat à la firme Niagara Prosthetic and Orthotics Corporation de St. Catherines (Ontario) pour développer une jambe artificielle moulée par injection, peu coûteuse et très efficace. Le nouveau modèle a pour but de remédier aux lacunes des produits actuellement vendus sur le marché (performance médiocre en terrain accidenté, tendance à la rupture par fatigue, etc.). Le coût de la jambe artificielle sera bien moindre en raison de l'utilisation de matériaux et de techniques de fabrication spécialisés. Le produit doit être expédié au Centre thaïlandais d'action antiminiers pour une évaluation clinique en novembre 2001.

Recherche et développement

Le programme de recherche et développement du CCTD est axé sur la détection et la neutralisation des mines antipersonnel en vue d'améliorer les opérations de déminage et la protection des démineurs au moyen de technologies habilitantes et d'une automatisation plus poussée. Le programme s'effectue à la fois à l'interne et par contrat.

- *Détection*

Malgré de rapides progrès techniques, la détection des mines reste une entreprise techniquement ardue. La mise en service d'un matériel de détection amélioré pourrait

se traduire par une importante économie de ressources consacrées au déminage. Les exemples qui suivent font état de produits prometteurs mis au point dans le cadre du programme de recherche et développement du CCTD.

- L'imagerie en hyperspace spectral est une technologie prometteuse pour la cartographie aérienne des zones minées. Un prototype d'imageur est en cours de développement.
- La possibilité de détecter les fils-pièges par imagerie en hyperspace spectral a été démontrée et un prototype est en cours de développement.
- Un sonar capable de détecter des mines sous l'eau a été mis au point par Guigné International Limited, une firme de Paradise (Terre-Neuve). Les essais d'évaluation de l'appareil menés par le CCTD se sont révélés fructueux et un modèle pratique est en cours de développement afin de détecter les mines présentes dans les voies d'eau et les zones inondées.
- Une sonde capable de distinguer les roches du métal ou du plastique (matériaux qui servent le plus souvent à la fabrication des mines) est en cours de développement. Cet appareil permettra d'accélérer le déminage en réduisant le temps perdu à cause des fausses alertes.



Groupe d'instrumentation de photographie du CRDS

Essai d'une botte antimines mené à l'aide d'un jambe artificielle friable composée de matériaux réagissant à l'explosion comme un tissu humain.



photos par Groupe d'instrumentation de photographie du CRDS



- Les progrès effectués dans le traitement des signaux et une meilleure connaissance de l'influence exercée par la condition des sols pourraient améliorer le rendement des détecteurs de métaux.
- *Protection*
Pour reconnaître les risques auxquels les mines antipersonnel expose les démineurs, le CCTD effectue des travaux de recherche scientifique en physique des détonations et étudie comment les explosions causent des blessures. Les données servent à construire et tester des modèles informatiques capables de prédire la nature des blessures selon la position du démineur (debout, à genoux ou couché) et les moyens à prendre pour assurer sa protection dans chaque cas. Les fabricants peuvent se servir des résultats

pour mettre au point des matériels de protection améliorés. Les prototypes sont mis à l'essai au CCTD et les données recueillies servent à perfectionner le design du matériel.

- *Technologies habilitantes*
Le CCTD a entrepris d'élaborer des programmes de démonstration destinés à mettre en valeur les techniques de déminage et à évaluer leur potentiel. Trois systèmes de démonstration sont prévus : un pour le dégagement de la végétation, un pour la neutralisation mécanique et l'autre pour la détection par balayage local. Les systèmes font appel aux technologies existantes dans la mesure du possible, tels les systèmes de télécommande et de navigation mis au point pour des applications militaires. Le premier

programme de démonstration technologique, le scanner robotisé articulé, fait présentement l'objet d'essais et d'évaluations au CCTD.

Transmission de l'information aux organisations de déminage

Les données techniques sont un important produit de tout programme de recherche et développement. On peut citer les exemples suivants de transmission d'information technique aux organisations de déminage au cours de l'exercice 2000-2001.

- Le CCTD a participé à un essai international de détecteurs de métaux vendus commercialement. Grâce à cet essai, on a pu établir un rapport permettant aux démineurs de choisir le matériel qui convient le mieux à des conditions de déminage particulières.
- Des experts du CCTD ont pris part à des essais de détecteurs et à d'autres tests en Afghanistan, au Cambodge, en Colombie, en Croatie et en Thaïlande. Les séjours dans les zones minées offrent un moyen efficace de transformer les résultats des travaux de recherche et développement en une aide concrète aux organisations de déminage.
- Les données sur les conditions des sols seront intégrées à une base de données mondiale, présentement à l'état de projet, qui aidera les démineurs à choisir le meilleur système de détection des mines en fonction des conditions locales.
- Le CCTD fournira des résultats et une méthodologie d'évaluation du matériel de protection et du matériel mécanique en vue de l'élaboration de normes internationales pour le déminage.
- Les recherches scientifiques en physique des détonations ont permis de définir les dangers que posent les mines antipersonnel du point de vue des blessures éventuellement subies par les démineurs; les données seront regroupées par le CCTD dans une base de données sur les effets des mines et sur les matériaux.

Collaboration internationale

Le Canada est un membre fondateur du Programme international d'essai et d'évaluation (PIEE) et du Forum d'information sur les technologies de déminage (FITD). Le PIEE vise à développer des méthodes d'essai et d'évaluation universellement reconnues et à

les utiliser pour mener des évaluations rigoureuses du matériel de déminage avant sa mise en service. L'expérience du Canada dans le développement et la mise en service de produits comme la débroussailleuse/démineuse BDM 48 de PRO MAC a montré que ces tests et analyses sont un volet essentiel de l'acquisition de matériel de déminage efficace. Le CCTD, dont les laboratoires d'essai et d'évaluation comptent parmi les meilleurs au monde, apporte une contribution importante au PIEE et à l'élaboration de méthodes d'essai et de normes reconnues.

Le FITD permet aux concepteurs et aux utilisateurs de la technologie antimines de communiquer au moyen d'ateliers et d'un journal électronique. En juin 2001, le CCTD a organisé à leur intention, dans le cadre du FITD, un atelier qui a remporté un grand succès. La réunion avait pour but de combler le manque d'information entre les deux groupes, cette lacune étant la cause du déploiement sur le terrain de matériel non congru. Les participants ont incité le FITD à créer un site web qui servirait de centre d'échange de données techniques. L'expérience du CCTD lui permet de jouer un rôle de premier plan dans la mise en pratique des recommandations formulées au cours de l'atelier.

Impact sur les objectifs du Canada en matière d'action antimines

Les succès du CCTD ont permis au gouvernement du Canada de prendre diverses initiatives technologiques dans le domaine de l'action antimines. Le Centre appuie le travail du MAECI au sein du Groupe Reay du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, de même que ses efforts en vue d'établir des services régionaux d'essai et d'analyse dans les Balkans. Par ailleurs, la mise en service de nouveaux équipements tels que la débroussailleuse/démineuse BDM 48 de PRO MAC et l'explosif FIXOR en Thaïlande a non seulement favorisé un rapprochement entre le Canada et ce pays, mais elle permet aussi d'entrevoir la possibilité d'initiatives semblables dans d'autres pays de l'Asie-Pacifique.

En rendant possible une technologie qui répond aux besoins des organisations de déminage, les investissements effectués par le Fonds canadien contre les mines terrestres dans les technologies développées par le CCTD représentent un élément critique de l'action du Canada dans la lutte contre les mines à l'échelle internationale.



L'aide aux survivants et à leur milieu communautaire

La quantification du nombre total de survivants des mines terrestres à travers le monde continue de relever de la conjecture plutôt que d'un calcul exact. Ce qui toutefois ne fait pas de doute, c'est que les mines ont grossi de façon significative les rangs des personnes handicapées et que la plupart de ces victimes vivent dans des pays qui n'ont pas de moyens efficaces de leur venir en aide et de leur offrir des services de réadaptation économique et sociale.

Il reste difficile de se conformer aux dispositions de Convention d'Ottawa qui enjoignent aux signataires de prêter assistance aux victimes des mines, mais d'importants développements se sont néanmoins produits à cet égard en l'an 2000. Au niveau international, le Comité permanent d'experts en aide aux victimes et en réintégration sociale et économique a préconisé que les États parties fassent volontairement rapport chaque année des mesures qu'ils ont prises pour s'acquitter de cette obligation. Au cours de l'année écoulée, le Canada était au nombre des 11 États qui ont présenté un tel rapport en ayant recours au « formulaire J », d'ailleurs proposé par le Canada, incorporé au processus prévu à cette fin à l'article 7 de la Convention.

En 2000, le Canada a été corapporteur du Comité permanent. À ce titre, il a aidé les coprésidents (le Japon et le Nicaragua) dans l'établissement du document *Providing assistance to landmine survivors: A collection of guidelines, best practices and methodologies*. En outre, grâce à un nouveau projet (« Raising the Voices of Landmine Survivors »), le Comité a pris des mesures pour accroître la participation des survivants aux dossiers qui les concernent. Le Canada, qui a assumé la coprésidence en septembre, s'est engagé à continuer d'approfondir le rôle des survivants et à définir des moyens concrets que les États parties peuvent prendre pour s'acquitter de leurs obligations envers eux.

Le Canada offre son appui à toutes les formes d'aide requises par les victimes des

mines terrestres, y compris les opérations chirurgicales et les soins hospitaliers, les traitements orthopédiques, le counselling par les pairs, les réseaux de soutien, la formation professionnelle, la réadaptation communautaire, l'amélioration des installations de soins, le perfectionnement du personnel médical et la coordination des systèmes d'aide et des systèmes d'information connexes. Au cours de l'exercice 2000-2001, les programmes mis en place par le Canada reflétaient les besoins dans ces domaines prioritaires.

Afghanistan

Dans le cadre d'une contribution de 708 000 dollars étalée sur trois ans, le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI a versé 300 000 dollars pour appuyer le volet orthopédique du programme du PNUD en faveur des Afghans handicapés. Le financement canadien a aidé à payer les salaires des orthopédistes, l'achat des matières premières servant à la fabrication d'appareils orthopédiques, ainsi que la tenue de séances de formation et de séminaires nationaux consacrés à la normalisation de la technologie orthopédique et de la formation en physiothérapie. Grâce à ce programme, des Afghans handicapés ont reçu plus de 4 700 appareils – prothèses, orthèses, aides techniques et fauteuils roulants.

Au titre d'une contribution de 378 000 dollars échelonnée sur trois ans, le Programme de l'ACDI pour l'Afghanistan a versé 133 000 dollars pour soutenir le travail de



Oxfam Québec

l'institut d'orthopédie de Kandahar (Guardians Institute of Orthopaedics). Cette somme a aidé l'institut à offrir des services complets de réadaptation aux survivants, notamment en orthopédie et en physiothérapie. En 2000-2001, l'institut a donné plus de 8 900 séances de physiothérapie et il a produit et distribué plus de 3 5000 orthèses et prothèses. En outre, un montant de 10 000 dollars a été versé au centre de réadaptation de l'Hôpital Royal d'Ottawa pour lui permettre d'effectuer une analyse des compétences des employés de la clinique de l'institut et de leur dispenser des cours de formation.

Amérique centrale

Dans le cadre d'une contribution de 3,5 millions de dollars étalée sur quatre ans, le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI a versé 750 000 dollars pour appuyer un projet mené conjointement avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et le gouvernement du Mexique pour venir en aide aux survivants de mines au Nicaragua, au Honduras et au Salvador. Ce projet a pour but de renforcer les services de prothétique et d'orthostatique, les programmes de formation professionnelle et de placement pour les handicapés, le développement de systèmes

d'information sur la santé et les handicaps, ainsi que de favoriser l'intégration des services de réadaptation communautaires dans les réseaux de services de soins de santé primaires. L'expertise technique canadienne est fournie par le centre de réadaptation de l'Université Queen's (International Centre for the Advancement of Community Based Rehabilitation – ICACBR).

Dans le cadre d'une contribution de 400 000 dollars répartie sur deux ans, le Programme de mise en valeur de la créativité des Canadiens de l'ACDI a versé 200 000 dollars pour appuyer un autre projet de l'ICACBR au Guatemala, qui a permis d'offrir des services de formation aux intervenants locaux et aux professionnels de la santé concernant l'application des principes et des stratégies de réadaptation communautaires.

Dans le cadre d'une contribution de 400 000 dollars étalée sur trois ans, le même programme a également versé 75 000 dollars à un projet du Sierra Club de la Colombie-Britannique au Salvador. Réalisé en collaboration avec le Centre salvadorien des technologies appropriées, le projet a permis de former des victimes des mines à des technologies respectueuses de l'environnement, telle la réparation des bicyclettes, de fournir des prêts aux petites entreprises et de

Victimes cambodgiennes de mines terrestres participant à un programme de formation parrainé par Oxfam Québec dans le but d'acquérir les compétences qui leur permettront de réintégrer la population active.

lancer un système d'échanges économiques locaux.

Bosnie-Herzégovine

La somme de 70 000 dollars a été versée pour appuyer un projet de counselling par les pairs mis sur pied par l'Université Queen's à l'intention des survivants des mines terrestres et d'autres personnes handicapées. Ce financement s'inscrit dans le cadre d'une contribution de 270 000 dollars répartie sur deux ans, qui fait partie du Programme intégré de l'ACDI pour la Bosnie-Herzégovine, lequel porte sur cinq ans et est doté d'un budget de 10 millions. Le projet a facilité le développement et la consolidation d'un réseau de programmes et de services de counselling par les pairs, y compris la prestation de services de formation aux chefs de groupe de counselling ainsi qu'aux professionnels locaux de la santé sur des sujets comme le traitement des amputations, la prothétique et l'orthostatique, les questions psychosociales, l'interaction avec la famille et la communauté, ainsi que la création d'emplois.

Cambodge

Dans le cadre de son programme d'action antimines au service du développement au

Cambodge, doté d'un budget de 4,9 millions de dollars, l'ACDI a versé 170 000 dollars au titre d'un projet d'assistance de 500 000 dollars, étalé sur trois ans, offert par Oxfam Québec aux survivants des mines. Les activités, qui se déroulent dans le Centre de formation professionnelle de Pursat, aident à la réinsertion des survivants dans le marché de travail; elles comprennent notamment des cours de formation en occupations traditionnelles et non traditionnelles offerts aux hommes et aux femmes.

Dans le cadre du Programme de mise en valeur de la créativité des Canadiens de l'ACDI, la somme de 250 000 dollars a été versée à Vision mondiale Canada au titre d'une contribution de 750 000 dollars étalée sur trois ans pour un programme de formation professionnelle des survivants dans plusieurs provinces du Cambodge. Le projet vise à aider les personnes handicapées à réintégrer la société en se trouvant un emploi ou en mettant sur pied une entreprise qui leur permettra d'être autonomes. Les hommes sont formés à des activités comme la réparation (moteurs, radios, téléviseurs), la soudure, l'agriculture et la dactylographie. Les femmes et autres personnes handicapées qui ne peuvent quitter leur domicile pour des périodes prolongées reçoivent une formation axée sur des activités agricoles communautaires et se voient offrir de

Des professionnels de la santé guatémaltèques reçoivent des membres du personnel du centre de réadaptation communautaire de l'Université Queen's (ICACBR) une formation aux stratégies de réadaptation communautaire.



Marie Nelson/ICACBR

petits prêts. Pour assurer la viabilité du projet à long terme, les activités ont été transférées au ministère cambodgien des Affaires sociales, du Travail, de la Formation professionnelle et de la Réadaptation des jeunes.

Colombie

Le Programme d'initiatives pour l'interdiction des mines du MAECI a versé 10 000 dollars pour appuyer une conférence destinée à améliorer les soins médicaux et les services de réadaptation offerts aux survivants de mines terrestres en Colombie. La conférence, organisée par la Fondation colombienne pour la reconstruction chirurgicale (CIREC) de Bogotá, réunissait des personnes actives dans le domaine de l'aide aux victimes et de leur réadaptation afin qu'elles puissent procéder à des échanges de vues et de renseignements au sujet du traitement des victimes, en particulier quant aux méthodes chirurgicales de traitement des blessures provoquées par les mines et les types de prothèses nécessaires.

Éthiopie et Érythrée

Le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI a versé 200 000 dollars à l'UNMAS pour la mise en marche d'un programme antimines dans la zone de sécurité provisoire

qui sépare l'Éthiopie et l'Érythrée. Le programme comprend un volet d'aide aux victimes des mines.

L'ACDI a également, dans le cadre de ce programme, versé au PNUD la somme de 600 000 dollars, dont 400 000 dollars pour appuyer le développement et le renforcement par le gouvernement éthiopien de son programme d'action antimines, y compris l'aide aux victimes, et 200 000 dollars pour appuyer un programme semblable en Érythrée.

Jordanie

Le PRINIM a versé 40 000 dollars au Landmine Survivors Network afin de renforcer le réseau de soutien aux amputés (Amputee Support Network) en Jordanie. Ce réseau vise à répondre aux besoins des survivants des mines et des personnes qui ont perdu des membres, ainsi qu'à favoriser leur réintégration socio-économique. La contribution du Canada a aidé à financer la prestation de services par le réseau, y compris des visites à l'hôpital et à domicile, le développement de ressources d'information sur la réadaptation et la formation des employés du réseau, dont plus de la moitié sont des survivants de mines ou des amputés.

Pratique de natation de la première équipe jordanienne composée d'amputés, rendue possible grâce à l'appui du Landmine Survivors Network.



Bill Jordan/Landmine Survivors Network

Un jeune Laotien victime d'une UXO (munition non éclatée) avec sa famille.



Chuanpt Chuaoon/Garneau International

Laos

Dans le cadre d'une contribution de 503 000 dollars étalée sur trois ans, le Programme de mise en valeur de la créativité des Canadiens de l'ACDI a versé 153 000 dollars à Garneau International au titre d'un projet de réadaptation à l'échelle locale au Laos. Ce projet vise à accroître l'aptitude du gouvernement laotien à répondre aux besoins en réadaptation de base des personnes qui ont survécu à l'explosion d'UXO en adoptant une approche à plusieurs volets, y compris l'amélioration du système de suivi des victimes des UXO, l'accroissement des ressources techniques et de gestion, et le transfert de connaissances et de compétences de base en matière de réadaptation.

Mozambique

Au titre d'une contribution de 1,3 million de dollars échelonnée sur plusieurs années, le Programme de mise en valeur de la créativité des Canadiens de l'ACDI a versé 400 000 dollars au programme antimines intégré du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile au Mozambique. L'apport financier de l'ACDI est égal à celui des TCA. Mené conjointement avec l'ONG canadienne Coopération Canada-Mozambique (COCAMO) et Handicap International, le programme comprend un volet d'aide aux survivants

visant à faciliter l'accès aux prothèses et à des traitements adéquats offerts par les centres médicaux provinciaux, notamment en améliorant la sécurité et les conditions de vie dans les centres, en les faisant mieux connaître et en fournissant des services de transport.

Yémen

Dans le cadre d'une contribution de 400 000 dollars étalée sur trois ans, le Programme de mise en valeur de la créativité des Canadiens de l'ACDI a versé 100 000 dollars à ADRA Canada (Adventist Development and Relief Agency) pour un projet d'aide aux survivants au Yémen. Ce projet vise à intégrer des survivants adultes et d'autres adultes gravement accidentés dans leur milieu communautaire et leur famille grâce à une approche qui comprend des volets axés sur la réadaptation communautaire, le développement de la petite entreprise et la formation professionnelle.

Au titre d'une contribution de 150 000 dollars répartie sur deux ans, le même programme de l'ACDI a versé 59 000 dollars au PNUD pour son plan stratégique d'action antimines au Yémen. Ce plan, qui fait suite à une étude de niveau un achevée en 2000 (en faveur de laquelle le Canada avait versé 1,5 million de dollars dans le passé), vise à renforcer les



Victimes de mines terrestres dans un centre de prothétique du CICR à Kaboul, Afghanistan.

Franco Pagetti/CICR

capacités au Yémen dans les domaines de la sensibilisation aux dangers des mines, du marquage des mines, du déminage et de l'aide aux victimes; il cible les localités les plus durement touchées qui ont été recensées au cours de l'étude.

Comité international de la Croix-Rouge

Dans le cadre d'une contribution de 600 000 dollars étalée sur deux ans, le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI a versé la somme de 300 000 dollars au Comité international de la Croix-Rouge au

titre de son appel pour 1998-2003 en faveur de l'aide aux victimes et de la sensibilisation aux dangers des mines. Le financement du Canada a servi à appuyer la prestation d'aide médicale et de services de rééducation physique aux victimes ainsi que la collecte et l'analyse de données sur les incidents causés par des mines afin d'aider à élaborer des programmes appropriés. Au total, 37 centres de prothétique et d'orthostatique dans 14 pays ont reçu de l'aide. Pour la quatrième année consécutive, on a assisté à une augmentation du nombre d'handicapés physiques qui ont reçu de l'aide sous forme de prothèses (16 442) ou d'orthèses (11 005).



Pour améliorer l'information et la coordination

Pour mieux cerner l'ampleur du problème mondial des mines terrestres et établir des priorités cohérentes pour le déploiement des ressources, l'acquisition de données plus abondantes et de meilleure qualité est essentielle. Jusqu'à tout récemment, la définition du problème reposait sur la quantification approximative du nombre de mines enfouies dans le monde. Nous savons aujourd'hui que cette approche n'a qu'une utilité très marginale car elle ne nous renseigne guère quant à l'impact social et économique de la menace posée par les mines. Les données approximatives sur le nombre de victimes à l'échelle mondiale ne nous apprennent rien quant aux endroits où les besoins sont les plus pressants, à la nature des besoins particuliers des victimes ou au niveau des services disponibles pour répondre à ces besoins.

En 2000, on a fait un pas important dans l'acquisition de données plus abondantes et de meilleure qualité sur le problème mondial des mines. En août, on a transmis au gouvernement du Yémen les résultats de la première étude complète et certifiée d'impact socio-économique de niveau un, qui a servi à repérer et cartographier toutes les zones qu'on soupçonne d'être minées, tandis que les données recueillies au sujet des effets socio-économiques, des victimes et des comportements servent à déterminer l'importance socio-économique relative de ces zones. Le Canada était le principal bailleur de fonds de l'étude menée au Yémen, et il reste au premier rang des pays qui s'intéressent à cette question.

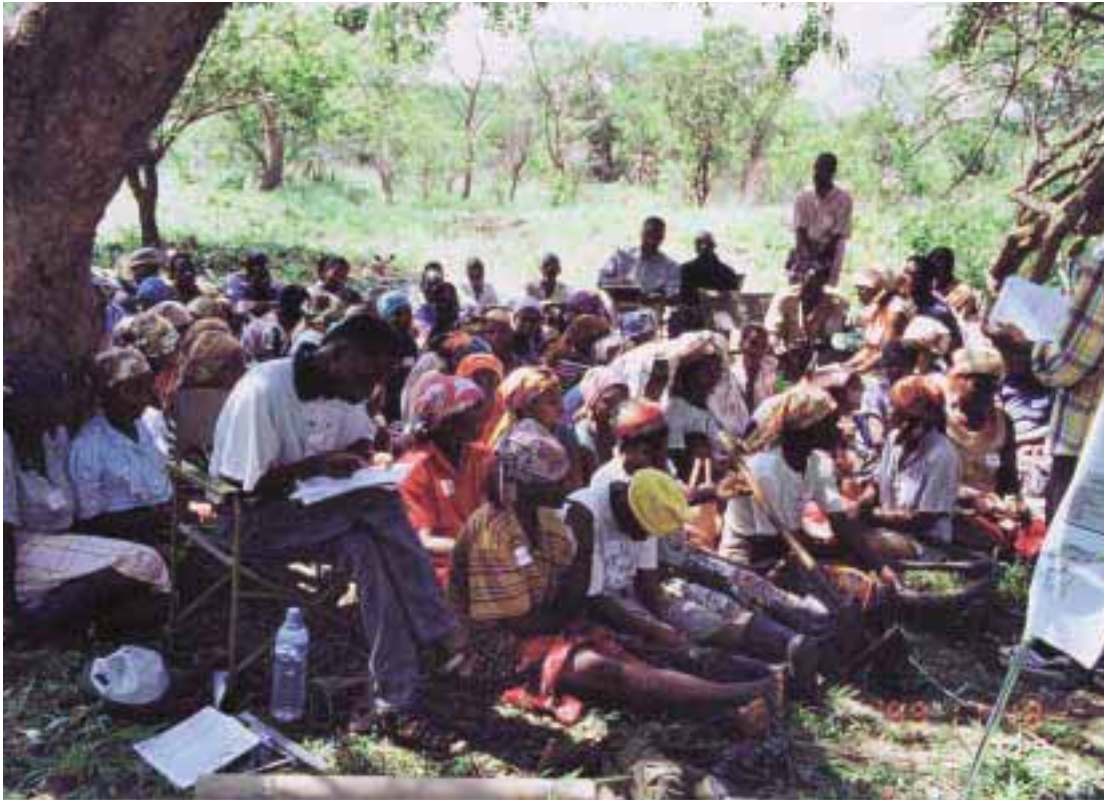
Environ le quart du financement de toutes les études d'impact socio-économique effectuées à travers le monde est venu du Canada. Après l'étude menée au Yémen, des projets semblables ont été complétés au Mozambique, au Tchad et en Thaïlande, et une étude est en cours au Cambodge. Des travaux préliminaires ont été lancés ou sont envisagés en Afghanistan, en Angola, en Bosnie-Herzégovine, en Éthiopie et en Érythrée, au Kosovo, au

Liban, en Somalie (région du nord-ouest), au Sahara occidental et au Vietnam.

Les missions techniques et missions d'évaluation interagences des Nations Unies sont aussi des outils importants pour l'acquisition de données sur le problème mondial des mines terrestres. En 2000, le Service d'action antimines des Nations Unies a coordonné des missions d'évaluation au Bélarus, en Égypte, en Érythrée et en Éthiopie, en Géorgie, au Liban, au Mozambique, en Namibie, au Nicaragua, en Sierra Leone, en Zambie et au Zimbabwe. Depuis 1998, 21 missions d'évaluation ont été effectuées.

Des mécanismes de coordination efficaces sont essentiels pour transformer ces renseignements plus abondants en un ensemble cohérent de priorités pour l'action antimines. Ces dernières années, on a réalisé des progrès considérables en ce qui a trait à la création de centres d'action antimines et d'autres organismes de coordination. Aujourd'hui, on trouve des organes chargés de coordonner et d'appliquer l'action antimines dans 35 pays ou régions.

Le Canada sait que les initiatives d'informa-



Paul E. Wilkinson and Associates

Sondages auprès des populations locales au Mozambique (ci-haut) et au Cambodge (ci-contre) pour recueillir des renseignements sur l'emplacement et l'impact des mines dans le cadre d'une étude de niveau un.

tion et de coordination sont des éléments importants de la campagne mondiale pour apporter des solutions au problème des mines terrestres. À cette fin, il a appuyé divers projets durant l'exercice 2000-2001.

Études

Dans le cadre de son programme d'action antimines au service du développement au Cambodge, doté d'un budget de 4,9 millions de dollars, l'ACDI a déboursé 1,7 million pour financer une étude d'impact de niveau un effectuée par la firme GeoSpatial International Inc. de Burlington (Ontario). Au 31 mars 2001, 28 % de tous les villages cambodgiens avaient été inspectés et les entrées intégrées dans la base de données avaient fait l'objet d'un contrôle de la qualité. L'étude est menée en fonction des normes internationales et la base de données est conforme à la norme internationale de l'IMSMA.

Dans le cadre du Programme intégré de l'ACDI pour le Mozambique, financé à hauteur de 2,8 millions de dollars durant l'exercice 2000-2001, la somme de 600 000 dollars a été versée au Canadian International Demining Corps pour l'achèvement d'une étude d'impact de niveau un. Les données recueillies ont été transférées dans la base de données IMSMA de l'Institut national de déminage. Ces données sont activement utilisées par les intervenants dans l'action antimines et dans le secteur du



GeoSpatial International Inc.

développement.

Le Programme d'initiatives pour l'interdiction des mines du MAECI a versé 156 000 dollars à la Vietnam Veterans of America Foundation pour l'achèvement d'une étude d'impact de niveau un en Thaïlande. Les étapes initiales de l'étude, effectuée par l'ONG Norwegian People's Aid sous les auspices du Survey Action Center (un organisme de Washington), ont révélé que la contamination était plus grande qu'on ne le croyait auparavant. La contribution du Canada a appuyé le prolongement de l'étude et l'achèvement de sa phase finale. Les résultats ont permis au Centre thaïlandais d'action antimines, récemment mis sur pied, d'établir un programme de déminage concret.

Le Canada a également appuyé d'autres études au cours de l'exercice 2000-2001 :

Membres du Centre d'action antimines de Bosnie-Herzégovine, dont relèvent la coordination et la mise à exécution des programmes antimines dans ce pays.



photos par Danir Atkovic/NPA

- 200 000 dollars versés à l'UNMAS par l'ACDI dans le cadre de son Programme des institutions multilatérales pour lancer un programme d'action antimines dans la zone de sécurité provisoire qui sépare l'Éthiopie et l'Érythrée, y compris des relevés d'urgence;
- 50 000 dollars versés par le Programme d'initiatives pour l'interdiction des mines du MAECI à l'ONG britannique HALO Trust pour son programme antimines intégré en Abkhazie, une région de la Géorgie, y compris des relevés d'urgence;
- 44 000 dollars versés par le PRINIM à la Vietnam Veterans of America Foundation, qui a fourni le matériel et le logiciel IMSMA que la Force de maintien de la paix des Nations Unies à Chypre devait utiliser dans le cadre de ses travaux de relevé dans la zone tampon de l'ONU.

Missions d'évaluation

Le PRINIM a versé 22 000 dollars au Mines Advisory Group (MAG) afin qu'il effectue une mission d'évaluation destinée à étudier les besoins d'action humanitaire dans le nord de l'Ouganda. En collaboration avec des ONG ougandaises, la mission a évalué l'ampleur du problème et déterminé l'emplacement des mines; elle a également analysé les mesures prises pour apporter des solutions. Cette étude a permis au MAG d'établir une stratégie d'action antimines.



Centres d'action antimines

Au cours de l'exercice 2000-2001, le Programme intégré pour la Bosnie-Herzégovine de l'ACDI a versé au PNUD la somme de 120 000 dollars dans le cadre d'une contribution pluriannuelle de 1,7 million, lui permettant de fournir un soutien institutionnel au Centre d'action antimines de la Bosnie-Herzégovine et aux centres équivalents des Entités constituantes. La contribution du Canada a accru les ressources et la viabilité de ces centres en développant des normes techniques et des normes pour la sécurité et la formation, en préparant le personnel local à prendre en mains les fonctions des conseillers internationaux et en améliorant l'infrastructure



Jim Holmes/Handicap International

Un chef d'équipe du projet UXO LAO montre au personnel chargé du déminage la zone qui a été nettoyée et le type de munitions non explosées qui ont été enlevées.

de communications des centres.

Dans le cadre de la contribution de 600 000 dollars versée par le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI au PNUD pour l'action antimines en Érythrée et en Éthiopie, des investissements ont été faits pour développer et renforcer les capacités nationales de planification, de coordination, de gestion et d'exécution de toutes les activités liées à l'action antimines.

Dans le cadre d'une contribution de 505 000 dollars étalée sur trois ans, ce même programme de l'ACDI a versé 150 000 dollars au Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le projet UXO LAO. En plus de financer l'enlèvement des UXO au Laos, cette contribution a servi à appuyer les activités de l'organisme national de coordination, y compris la mise en application des conclusions de l'enquête nationale sur les UXO, l'évaluation de la collecte de données en cours afin de prioriser les zones à nettoyer, ainsi que le développement des capacités de gestion.

Le Programme d'initiatives pour l'interdiction des mines du MAECI a versé 200 000 dollars à l'UNMAS pour mettre sur pied et administrer la cellule de coordination de l'action antimines au Sud-Liban, qui contrôle et organise toutes les activités liées à l'action antimines dans cette région, y compris la création d'une base de données complète sur l'action antimines, une évaluation détaillée du problème des mines terrestres et des UXO dans

la région, ainsi que des relevés et des opérations de déminage d'urgence.

Au titre du Programme intégré de l'ACDI pour le Mozambique (doté de 2,8 millions de dollars durant l'exercice 2000-2001), on a versé 1 million de dollars à l'Institut national de déminage afin de l'aider à élaborer son plan stratégique et une proposition portant sur plusieurs années en vue de renforcer son aptitude à planifier, coordonner et gérer l'action antimines dans le pays. Le système IMSMA a été traduit en portugais afin que le personnel de l'IND puisse mieux le comprendre et s'en servir plus efficacement.

Le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI a versé 59 000 dollars au titre de sa contribution de 150 000 dollars, étalée sur deux ans, au Plan stratégique d'action antimines du PNUD pour le Yémen, qui a été mis en place à la suite de l'étude d'impact de niveau un effectuée en 2000. Le plan vise à renforcer l'aptitude du Yémen à prioriser l'action antimines en ciblant les localités les plus durement touchées identifiées par l'étude d'impact.

Information sur l'aide aux victimes

Le Programme des institutions multilatérales de l'ACDI a versé 250 000 dollars à l'Organisation mondiale de la santé en faveur des initiatives de suivi des blessures causées par les mines en Afrique. Ce montant, déboursé au titre d'une

contribution de 500 000 dollars étalée sur deux ans, aide au financement d'un projet visant à améliorer les secours d'urgence, les services post-urgence et les services de réadaptation à l'intention des victimes de mines en améliorant la collecte et l'analyse des données. Au cours de l'exercice 2000-2001, le projet a produit un outil pour le suivi des blessures (intitulé *Guidance for surveillance of injuries due to landmines and unexploded ordnance*) qui a fait l'objet d'essais en Azerbaïdjan et au Kosovo et qui a été distribué aux bureaux de l'OMS, aux gouvernements, aux ONG et aux Nations Unies. Les premières consultations sur l'utilisation de ces directives ont eu lieu auprès de pays africains, y compris l'Éthiopie, l'Ouganda et le Mozambique.

Le PRINIM a versé 9 000 dollars à l'organisme Nonviolence International Southeast Asia pour la collecte, l'analyse et la diffusion de renseignements sur l'utilisation des mines terrestres et sur l'état de l'aide aux survivants en Birmanie. Les données recueillies grâce à un réseau d'individus et d'organisations dans ce pays ont été utilisées dans le *Rapport 2001 de l'Observatoire des mines*.

Recherches et recommandations

Le Programme de recherches et d'élaboration de politiques du MAECI a versé 80 000 dollars à l'ONG International Peace Research Institute d'Oslo pour des études effectuées dans le cadre d'un projet consacré à l'aide aux populations touchées par les mines (« Assistance to Mine-Affected Communities »). Cette contribution a permis de financer des études de terrain sur divers aspects de la question – l'impact des mines terrestres et de l'action humanitaire sur les populations locales, le rôle de la communauté dans l'action antimines –

ainsi qu'une série d'études de cas. Les recherches sont destinées à jeter les fondements analytiques de nouveaux projets qui ont pour but de développer l'aptitude des populations touchées à faire face au problème et à participer à l'action antimines.

Le PRINIM a également versé 59 000 dollars au Centre de recherches pour le développement international pour la première phase de son projet consacré à une stratégie intégrée d'action antimines et de développement. Le projet vise à fournir aux États touchés par les mines des outils qui serviront à planifier l'intégration de l'action antimines dans les structures et plans de développement. À long terme, au fur et à mesure que ces pays pourront mettre la Convention d'Ottawa en pratique, bon nombre d'entre eux passeront de la catégorie « gravement touchés » à une catégorie moins élevée, et d'une situation d'urgence et de relèvement post-conflit à une évolution davantage apparentée au développement à long terme. Grâce à des consultations étroites avec l'Institut national de déminage du Mozambique, à des études sur les liens entre l'action antimines et les secteurs nationaux, et à des ateliers consacrés au perfectionnement de la méthodologie, le projet a mis au point un outil de mise à l'essai qui a pour objet de faciliter cette transition.

De plus, la somme de 109 000 dollars a été fournie au Centre for International and Security Studies de l'Université York pour appuyer la deuxième année de son programme de recherches sur l'action antimines. Cette initiative comportait un concours de rédaction d'essais à l'intention des étudiants, visant à favoriser des travaux de recherche consacrés à la formulation des politiques dans ce domaine et à développer l'aptitude des universités canadiennes à contribuer à une meilleure compréhension de l'action antimines à l'échelle mondiale.



La poursuite des efforts

Il importe que les Canadiens et les citoyens des autres pays comprennent que nos efforts doivent être soutenus si nous voulons vraiment que la Convention d'Ottawa remplisse ses promesses. Pour mieux faire connaître au public les problèmes que posent les mines et les actions prises par le Canada pour y apporter des solutions, le MAECI a mis en place son Programme de sensibilisation et de viabilité en association avec des ONG canadiennes.

Le programme a déboursé environ 1,3 million de dollars au cours de l'exercice 2000-2001 pour financer des outils d'information et des projets innovateurs qui ont contribué à la réalisation des objectifs poursuivis. Au nombre de ces outils se trouvent le rapport annuel sur le Fonds canadien contre les mines terrestres, présenté au Parlement par le MAECI, ainsi que le magazine *Passage – Rapport du Canada sur l'interdiction des*

mines terrestres. Le programme comprend également un vidéoclip de 17 minutes, intitulé *À pas mesurés : Le mouvement mondial pour interdire les mines terrestres*, dont la production et la diffusion ont coûté 93 000 dollars. En outre, le programme gère le site *Passage – Le Guide du Canada sur l'interdiction complète des mines terrestres* (www.mines.gc.ca). En 2000-2001, 38 000 dollars ont été dépensés pour



Meredith Daun/PAAM

Inauguration de la Semaine canadienne de sensibilisation aux mines terrestres 2001 : le député manitobain Doug Martindale et la Jeune Ambassadeur pour l'action contre les mines Meredith Daun montrent le texte de la proclamation près d'un amoncellement symbolique de chaussures dans un centre commercial de Winnipeg.



Jessamyn Waldman/PAAM



Meredith Daun/PAAM

Visite de l'exposition sur l'action antimines à l'Exposition nationale canadienne à Toronto (en haut).

À Winnipeg, une étudiante s'amuse au jeu d'action antimines *World in Jeopard-e!* de la Croix-Rouge canadienne (en bas).

actualiser et améliorer le site.

Pour la troisième année consécutive, le programme a assuré un soutien au Programme des Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines, une initiative qui vise à mieux faire connaître le problème des mines et à susciter une action communautaire favorable au mouvement en faveur de l'interdiction des mines. Coordonné avec Action Mines Canada et la Croix-Rouge canadienne, et jouissant également du soutien du Programme de stages internationaux pour les jeunes du Canada et de la Fondation des mines terrestres du Canada, le programme a permis à 12 jeunes diplômés

universitaires de séjourner auprès d'ONG à Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Halifax, Sydney et St John's.

Depuis ses débuts en 1998, le Programme des Jeunes Ambassadeurs a facilité la tenue de milliers de sessions d'information sur l'action antimines, d'initiatives de formation de bénévoles et d'activités communautaires, dont la portée a été accrue grâce à la couverture de médias locaux, régionaux et nationaux. La contribution du Programme de sensibilisation et de viabilité du MAECI s'est élevée à 494 000 dollars en 2000-2001.

Les Jeunes Ambassadeurs ont, au cours de l'été 2000, fait des présentations consacrées à l'information sur les mines lors de grandes manifestations qui se sont déroulées d'un bout à l'autre du pays, y compris Expo Québec (Québec), la Canadian National Exhibition (Toronto), la Central Canada Exhibition (Ottawa) et les Klondike Days (Edmonton). On estime à 200 000 le nombre de personnes qui ont visité les stands interactifs, développés et produits grâce à une contribution de 95 000 dollars, et dépeignant la vie dans un village touché par les mines.

Les expositions et activités axées sur le dialogue avec le public ont également occupé une place importante lors des conférences sur les enfants touchés par la guerre qui ont eu lieu à Accra (Ghana) et à Winnipeg en 2000, et lors de la Foire culturelle des Amériques qui s'est tenue parallèlement à l'Assemblée générale de l'OEA à Windsor, en juin 2000.

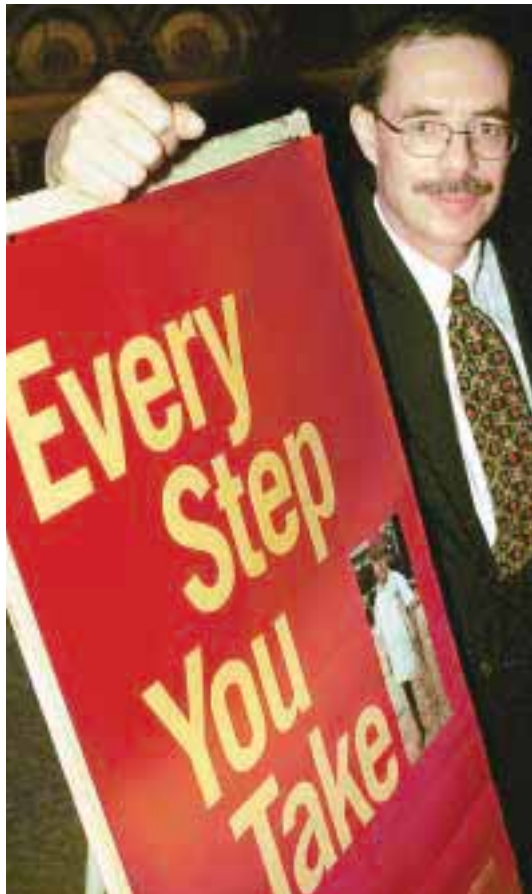
Durant la Semaine canadienne de sensibilisation aux mines antipersonnel, en mars 2001, des étudiants du secondaire de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec et de Terre-Neuve ont participé à une classe virtuelle sur les mines pour promouvoir une connaissance plus approfondie du problème. Produite avec le concours du Centre canadien de recherches sur les communications, cette activité comprenait notamment une discussion de groupe par vidéoconférence, à laquelle participaient, en plus des étudiants, John Manley, le ministre des Affaires étrangères, et Song Kosal, une jeune Cambodgienne qui a survécu à l'explosion d'une mine.

D'autres initiatives de coopération destinées à faire mieux connaître le problème des mines terrestres ont également été financées par le MAECI :

- 80 000 dollars versés à la Croix-Rouge canadienne pour le développement de sa campagne de sensibilisation « Survivre à la paix »; cette somme a servi à la conception



Dennis Dreier



Derek Baldwin/The Belleville Intelligencer

(À gauche) Le ministre Manley remet à Song Kosal, une survivante cambodgienne, une copie de la Convention d'Ottawa à la Rideau High School d'Ottawa.

(À droite) Steve Elston, de la Eastminster United Church de Belleville (Ontario), a lancé une campagne communautaire pour le compte de Adopt-A-Minefield (Canada) par l'intermédiaire de la Fondation des mines terrestres du Canada. Les fonds recueillis ont aidé aux opérations de déminage dans la province de Battambang, au Cambodge.

de supports, y compris un site web interactif, lancés à l'occasion d'une série d'activités publiques durant la Semaine canadienne de sensibilisation aux mines antipersonnel; la campagne vise à créer des outils multimédias que pourront utiliser le personnel et les bénévoles de la Croix-Rouge au Canada dans leurs activités de sensibilisation au problème des mines terrestres;

- 10 000 dollars à la chorale caritative Consort Caritatis pour l'aider à organiser des spectacles à Toronto et à Kitchener, et à lancer un troisième cédérom en vue de recueillir des fonds; une partie des recettes va aux programmes antimines de Vision Mondiale Canada et du Comité central mennonite;
- 10 000 dollars au Club 2/3, une ONG de Montréal, pour l'aider à inclure des activités de sensibilisation à l'action antimines dans sa marche annuelle des jeunes en mai 2000; cette somme a contribué à la production et à la distribution d'une trousse éducative à l'intention des écoles québécoises;
- 8 000 dollars à I Choose Me Productions pour la conception de « Living Bombs », un site

web éducatif qui encourage les jeunes à se renseigner sur l'action antimines à travers le monde grâce à des jeux de rôle interactifs.

Le Canada a continué d'encourager l'émergence de sources privées de financement pour l'action antimines. En 2000-2001, il a versé 236 000 dollars pour appuyer le travail de la Fondation des mines terrestres du Canada, une organisation caritative privée établie pour recueillir des fonds pour les programmes d'action antimines et favoriser leur viabilité à long terme. Ce soutien a aidé la Fondation à lancer « Night of 1,000 Dinners », une initiative qui vise à organiser des dîners de financement partout dans le monde autour du 30 novembre 2001.

En 2000-2001, la Fondation a également réalisé, de concert avec l'association américaine pour les Nations-Unies (United Nations Association of the USA), un programme « Adoptez un champ de mines » et conclu avec le Club Rotary du Canada un partenariat pour la collecte de fonds. De plus, elle a poursuivi l'exploitation de son site web, également axé sur la collecte de fonds (www.clearlandmines.com).

Tableaux des dépenses, 2000-2001

Fonds canadien contre les mines terrestres



Dépenses des ministères selon le programme

TABLEAU 1	Total des dépenses, 2000-2001
Programme	
MAECI	
Partenariat pour l'action contre les mines	814 232 \$
Initiatives d'interdiction des mines	1 816 743 \$
Surveillance des mines	252 701 \$
Recherches et élaboration de politiques sur l'action contre les mines	429 635 \$
Communications et viabilité	1 307 392 \$
Destruction des stocks	852 544 \$
Service de soutien des politiques	843 723 \$
Total partiel	6 316 970 \$
ACDI	
Programme intégré – Mozambique	2 797 000 \$
Programme intégré – Bosnie-Herzégovine	1 787 000 \$
Mise en valeur de la créativité des Canadiens	1 428 000 \$
Initiatives par pays – Asie	2 107 000 \$
Programme intégré – Amériques	1 250 000 \$
Programmes des institutions multilatérales	2 392 000 \$
Service de soutien	300 000 \$
Total partiel	12 061 000 \$
MDN	
Centre canadien des technologies de déminage	3 967 000 \$
Total partiel	3 967 000 \$
Industrie Canada	
Centre canadien des technologies de déminage	319 000 \$
Total partiel	319 000 \$
Dépenses totales	22 663 970 \$

Dépenses consacrées à l'interdiction des mines

TABLEAU 2	
Ce tableau présente le détail des dépenses engagées dans le cadre du Fonds canadien contre les mines terrestres au cours de l'exercice 2000-2001 pour appuyer l'universalisation de l'interdiction des mines et veiller à ce que les pays respectent leurs engagements et détruisent tous leurs stocks.	
A Promotion et prévention	
Afrique	15 800 \$
Amérique du Nord	115 941 \$
Asie du Sud	39 000 \$
B Démarches en vue d'interdire les mines à l'échelle mondiale	
Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres	346 355 \$
Action Mines Canada	467 877 \$
C Rencontres consacrées à la mise en application de la Convention et à son adoption universelle	
Afrique	229 030 \$
Asie du Sud-Est	2 380 \$
Colombie	6 758 \$
Europe du Sud-Est	17 310 \$
D Surveillance en vue d'assurer le respect de la Convention	
Observatoire des mines 2001	250 000 \$
E Destruction des stocks	852 544 \$
Dépenses totales	2 342 995 \$

Dépenses par secteur thématique

Interdiction des mines : promotion de l'adoption universelle et de la mise en application concrète de l'interdiction complète des mines, y compris de leur destruction

Information sur l'action antimines : mise au point d'une information plus complète et de meilleure qualité sur le problème des mines dans le but de mieux cibler l'action antimines (missions d'évaluation, enquêtes, outils d'information, recherches pour la création de capacités et la mise au point de pratiques efficaces)

Recherche et développement : recherche scientifique et mise au point de produits ou procédés nouveaux ou améliorés contribuant à la solution de problèmes soulevés par les mines

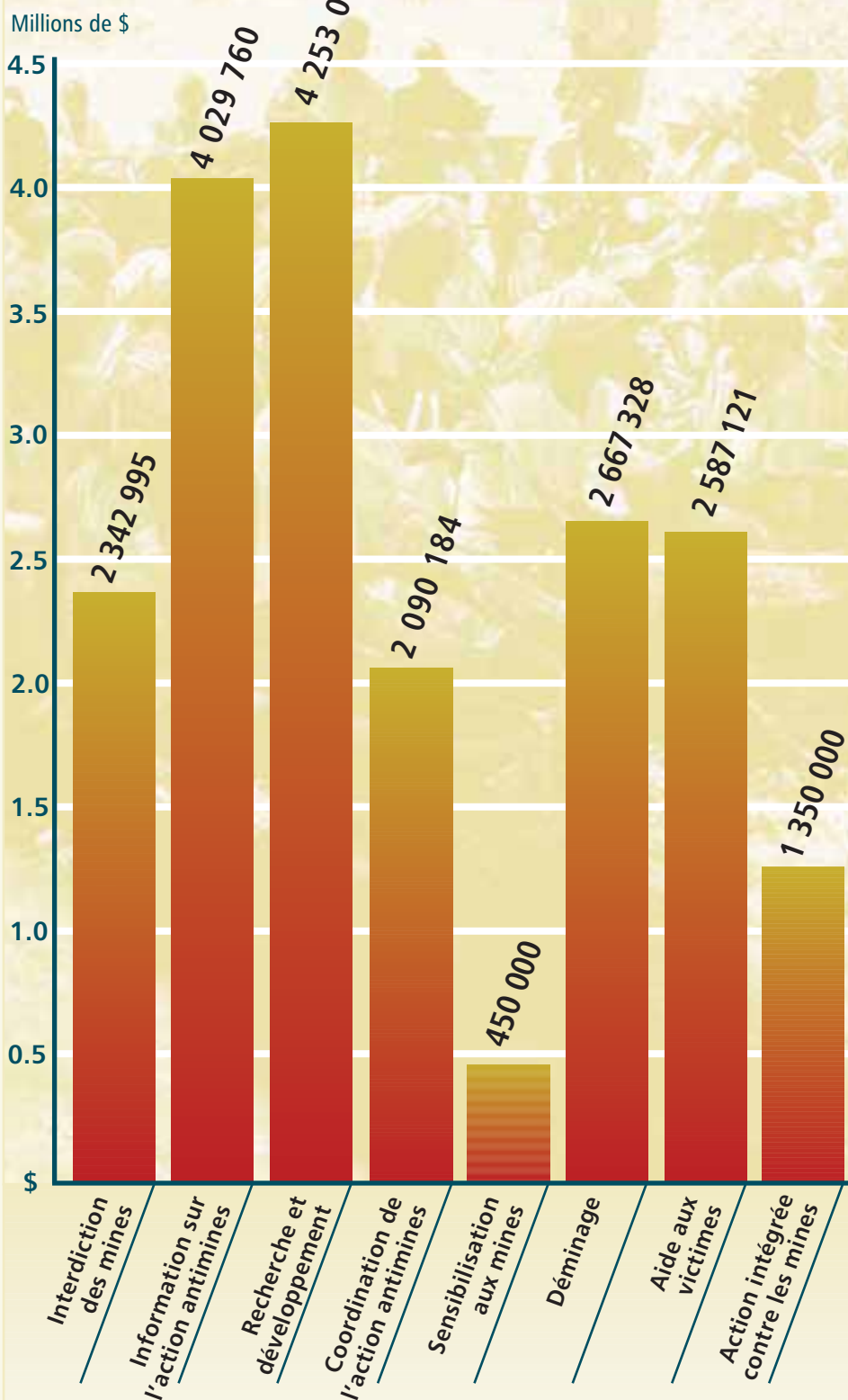
Coordination de l'action antimines : structures et organisations favorisant une approche cohérente en vue d'apporter des solutions aux problèmes soulevés par les mines

Sensibilisation aux mines : programmes d'information et de formation visant à réduire les activités à risque élevé et, par là, le nombre de victimes des mines

Déminage : ensemble des activités liées au déminage (relevés et marquage des champs de mines, formation, appui aux équipes canines de détection, matériel et combinaisons de protection, assurance de la qualité, etc.)

Aide aux victimes : services aux victimes (services médicaux, prothèses et aides orthostatiques et autres, réadaptation physique, professionnelle, sociale et psychologique)

Action intégrée contre les mines : programmes incorporant plus d'une activité de base



2000-2001

Fonds affectés à l'action antimines selon le pays

La carte indique, pour chaque pays ou région, les dépenses effectuées par le gouvernement du Canada au cours de l'exercice 2000-2001, au titre de l'information sur l'action antimines et sur les mines elles-mêmes, du déminage, de l'aide aux victimes, de la destruction des stocks et des programmes intégrés.

